

PARAQUAD



Réinventer l'autonomie



LES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN



RETOUR SUR UNE VICTOIRE

PÉNALITÉ ET RENTE
D'INVALIDITÉ, LE
GOUVERNEMENT A CÉDÉ



AIDES TECHNIQUES ET SAAQ

OPTIMISEZ VOS DEMANDES
D'INDEMNISATION



RUBRIQUE HUMOUR

DÉTENDEZ-VOUS AVEC
LES PARAJOKES DE LAURIE-EVE



Les cathéters VaPro Pocket^{MC} offrent les caractéristiques que les utilisateurs désirent.¹

Protection. Facilité d'utilisation. Discretion

En plus d'être simples à utiliser, les cathéters VaPro Pocket offrent une protection sans contact grâce à leur gaine protectrice et leur embout protecteur qui permettent une insertion plus facile. L'emballage format poche est plus discret – une caractéristique appréciée des utilisateurs.

Considérez les cathéters VaPro Pocket dès le départ.

Apprenez-en plus en consultant le Hollister.com ou en nous contactant au **1 800 263-7400**



Cathéter amélioré.
Emballage discret.

Référence : 1-Données internes de Hollister.

Avant l'utilisation, assurez-vous de lire le mode d'emploi pour connaître l'utilisation prévue, les contre-indications, les avertissements, les précautions et les instructions.

Le logo Hollister, VaPro Plus Pocket et VaPro Pocket sont des marques de commerce de Hollister Incorporated.

©2021 Hollister Incorporated ALL-01469

CE
0050

VaPro Pocket^{MC}
Cathéters intermittents sans contact

VaPro Plus Pocket^{MC}
Cathéters intermittents sans contact



SOMMAIRE

Revue publiée et distribuée par Moelle épinière et motricité Québec

6020, rue Jean-Talon Est, bureau 400
Montréal (Québec) H1S 3B1
Tél. : 514 341-PARA ou 341-7272
Sans frais : 1 877 341-7272
Télec. : 514 341-8884
Courriel : info@moelleepiniere.com
Site Internet : www.moelleepiniere.com

Tirage : 1 200 exemplaires

Dépôt légal : 2^e trimestre 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Direction générale

Walter Zelaya

Rédactrice en chef

Aline Vancompennolle

Rédaction

Virginie Archambault
Elyse Bilodeau
Claudia Beaudry
Laurie-Eve Côté
Sylvia Diaz
Isabelle Ducharme
Samira Fezzani
Brigitte Filiatrault
Ariane Gauthier-
Tremblay
Anabelle Grenon Fortin
Caroline Lachance
Omar Lachheb
Aoife Leonard
Jenn Pechberty
Christian Séguin
Aline Vancompennolle
Walter Zelaya

Relecture

Lorraine Poirier
Aline Vancompennolle

Correction d'épreuves

Virginie Archambault
Mélissa Lévy
Vanessa-Anne Paré
Jenn Pechberty
Christian Séguin
Aline Vancompennolle

Petites annonces

Kaouther Ben Amara

Publicité

Aline Vancompennolle
Karine Laplante

Conception graphique

Julien-design.com

Infographie

Marlène Laberge

Impression / Distribution

Héon & Nadeau

ISSN 0227-7123

Cotisation annuelle :

Membre régulier ou associé : 25 \$ / 1 an ou
60 \$ / 3 ans

Membre famille : 35 \$ / 1 an ou 90 \$ / 3 ans.

La reproduction des articles est permise avec
autorisation de l'éditeur et mention de la source.

Éditorial	4
MÉMO-Qc en action	6
Intégration sociale	6
Employabilité.....	9
Défense des droits	11
Recherche.....	11
L'équipe s'agrandit.....	13
Recherche – Les dernières innovations au Québec	14
Dossier – Les innovations technologiques	16
Les innovations technologiques au cœur du quotidien	16
Philippe Bédard, un entrepreneur en quête de nouveautés.....	18
Témoignages d'utilisatrices et d'utilisateurs.....	21
Un troisième bras, c'est toujours pratique	35
Témoignage d'un bricoleur	38
L'impression 3D	40
Des cliniques innovantes à votre service.....	42
Les innovations à l'étranger – L'exemple suisse	48
Les enjeux financiers liés à l'innovation.....	50
Employabilité – Les innovations et l'emploi	57
Promotion des droits et sensibilisation	58
Pénalités et rentes d'invalidité – Une victoire saluée	58
Refonte du programme d'adaptation de domicile 2023	61
Chronique humour	64
Fondation MÉMO-Qc.....	66
Donatrices et donateurs.....	68
Petites annonces	70

Couverture – Photo principale : Denis Nantel

Ndlr : Plutôt que d'uniformiser chaque article, nous avons choisi de respecter le choix de chaque rédactrice et rédacteur d'opter (ou non) pour l'écriture inclusive.



Réflexions sur les innovations technologiques

Par Walter Zelaya, directeur général, MÉMO-Qc



Walter Zelaya travaille dans le milieu communautaire depuis 1990. Après quelques années en intervention, il assume des postes de coordination et de direction. Au début dans un regroupement en éducation populaire, ensuite dans un centre d'action bénévole. Il est le directeur général de MÉMO-Qc depuis 2003. Détenteur d'un baccalauréat et d'une maîtrise en service social de l'Université Laval, il a un intérêt marqué pour les questions sociétales et d'actualité.

Au cours de la dernière décennie, nous avons vu comment les développements technologiques et l'innovation dans ce domaine laissent entrevoir de meilleurs jours pour ceux et celles qui pourraient éventuellement en bénéficier.

En ce qui concerne les personnes en situation de handicap, ces avancées peuvent représenter plus d'autonomie, une amélioration de leurs conditions de vie et bien plus encore, afin d'intégrer le marché du travail ou se maintenir à l'emploi.

Vu de cette perspective, nous ne pouvons que nous réjouir. Nous pouvons penser à ce que le bras robotisé Jaco apporte déjà aux tétraplégiques en termes d'autonomie, mais également pour ce qu'il apporte à leur dignité, car ils ne dépendent plus d'une autre personne pour leur porter un verre à la bouche, ramasser un objet par terre, etc. Nous pensons également aux nouveaux propulseurs électriques qui favorisent une plus grande mobilité pour les personnes en fauteuil roulant. La liste des outils qui ont changé le quotidien des personnes en situation de handicap au cours des dernières années est très longue.

Si nous ne pouvons que nous réjouir de ces avancées, certaines lumières jaunes s'allument cependant. Nous en mentionnerons quelques-unes qui nous semblent importantes de surveiller. La première lumière jaune concerne le risque que l'accessibilité aux innovations technologiques se fasse à deux vitesses : ceux qui ont les moyens de se procurer ces produits et leurs bienfaits le feront sans difficulté, alors que d'autres ne le pourront pas, soit parce qu'ils manquent de moyens financiers, soit parce qu'ils n'ont pas d'agent payeur (SAAQ, CNESST, IVAC, etc.) qui couvrent ces dépenses pour eux. En effet, compte tenu des dépenses qu'engagent les entreprises qui commercialisent ces produits de haute technologie dans la recherche et le développement, ils sont souvent accompagnés de prix qui, pour le commun des mortels, sont exorbitants.

Un autre défi important que pose l'arrivée massive de divers produits et marques est l'accès à une information pertinente et rigoureuse sur les bienfaits, les risques potentiels, les avantages ainsi que les désavantages de tels produits. Il est important qu'il y ait des organismes ayant le mandat de veiller à ce que les usagers aient accès à toute l'information, ceci dans le but de leur permettre de faire un choix judicieux.

Une autre lumière jaune qui s'allume est le manque de coordination entre les diverses instances gouvernementales concernant l'homologation de ces produits, la diffusion de l'information, leur financement, etc.

Devant ces défis non négligeables, nous croyons important d'entamer une discussion collective avec tous les acteurs concernés, afin de

trouver des solutions viables relativement à ces enjeux. Les décideurs publics, les chercheurs scientifiques, les fournisseurs de produits et les usagers, tous devraient être parties prenantes de ces échanges.

Pour que les innovations technologiques aident véritablement la collectivité, il faudra s'assurer à l'avenir que la grande majorité des personnes ayant besoin de ces produits de nouvelle génération pourront y avoir accès, peu importe leur statut socioéconomique. On devra veiller, recherches à l'appui, à la qualité des produits vendus sur le marché, qui seraient de préférence des produits de chez nous, puisqu'ils sont commercialisés pour les gens de chez nous. À ce moment-là seulement, il serait possible de parler d'innovations technologiques au service de tous. ■



Isabelle Ducharme et son bras Jaco.



Stéphane Paquet avec sa fourche Triride.

**Fabriqué
au Québec**

Mobilité pour mieux vivre

Le plus grand manufacturier Canadien de conversion de véhicules à planchers abaissés, avec accès latéral et arrière. Fiers d'être fabriqués au Québec et en Ontario, nos véhicules procurent l'indépendance et la mobilité pour les familles, conducteurs et taxis à travers le pays.

Visitez notre site internet ou contactez-nous pour voir comment Savaria peut vous aider.

 **savaria**^{MD}

wheelchairvans.ca

4350 Autoroute-13 Laval Québec

1.800.668.8705



Intégration sociale

QUÉBEC ET EST DU QUÉBEC

SOUPER-TÉMOIGNAGE SAINT-VALENTIN À L'IRDPO

Dans le cadre de la fête de l'amour, les usagers de l'IRDPO se sont réunis pour un souper-témoignage. Deux couples, un formé avant la lésion médullaire (Kathie Prince et Nicolas Guenette) et un formé après la lésion (Sébastien Fortier et Victoria Avoine), ont pris parole afin de nous expliquer leurs parcours respectifs. C'est en mangeant de la pizza que nous avons écouté ces deux témoignages qui ont su nous montrer que non seulement l'amour est possible avec une lésion à la moelle épinière, mais qu'avec créativité et adaptation, tout peut être possible.



SOUPER-PARTAGE

Le 21 février 2024, c'est en bonne compagnie que nous avons passé cette belle soirée au Restaurant Les 3 Brasseurs de Québec, à l'occasion du match où s'affrontaient les Canadiens de Montréal et les Sabres de Buffalo. Une vingtaine de personnes ont fait de cette activité une réussite. Plusieurs échanges, de nouvelles rencontres et de belles retrouvailles furent de la partie!

COLLOQUE TRAUMATOLOGIE

Le 22 février 2024, nous avons eu la chance de tenir un kiosque lors de la 28^e édition du Colloque Traumatologie qui avait lieu au Château Frontenac à Québec. Des gens en provenance de l'ensemble de la province de Québec y étaient présents. Ce fut l'occasion pour nous de faire connaître les services de MÉMO-Qc à l'ensemble des intervenants sur le parcours des patients victimes de traumatismes au Québec.



SOUPER DE FILLES

Le vendredi 15 mars 2024 a eu lieu le fameux souper de filles de Québec. Pour l'occasion, une dizaine de femmes, membres de MÉMO-Qc, se sont rassemblées à la Piazzetta Lebourgneuf pour échanger autour des problématiques rencontrées par les femmes en situation de handicap. Ce furent des échanges riches et gratifiants dans une ambiance conviviale et sympathique!

REPAS-PARTAGE À RIMOUSKI ET RIVIÈRE-DU-LOUP

Afin de retrouver les membres du Bas-Saint-Laurent en personne, MÉMO-Qc s'est déplacé à Rimouski et à Rivière-du-Loup le temps d'un roadtrip de deux jours, les mercredi 3 et jeudi 4 avril!

Une quinzaine de membres de la région sont venus échanger, rencontrer d'autres personnes avec une lésion à la moelle épinière et socialiser avec nous. Une belle occasion de se retrouver pour certains et de faire connaissance pour d'autres!



VOLLEYBALL

Les jeudis, selon le nombre de participants intéressés, l'IRDPOQ propose une activité de volleyball, de 13 h 30 à 16 h 00. C'est une activité sportive qui se fait dans une ambiance récréative, où l'objectif est de bouger un peu, échanger et rire. Que vous vouliez passer un moment agréable en bonne compagnie ou que vous soyez un peu plus compétitif, le volleyball en fauteuil roulant est là pour vous et vous êtes les bienvenu(e)s!

MONTRÉAL ET OUEST DU QUÉBEC

SORTIE DE NOUVELLES PERSONNES LM POUR ALLER VOIR LE ROCKET DE LAVAL

Nous avons, une fois de plus cette année, pu bénéficier d'un don de 20 billets offerts par l'équipe de hockey le Rocket de Laval. Mercredi 6 mars 2024, plusieurs de nos membres, tout récemment sortis de réadaptation ou qui y sont encore, ont eu l'opportunité de faire cette première grande sortie en société, sortie qui peut parfois être intimidante en raison de leur nouvelle situation, afin d'assister à un match de hockey opposant le Rocket de Laval à l'équipe du Crunch de Syracuse. Tout le groupe a passé un très bon moment malgré la défaite du Rocket.



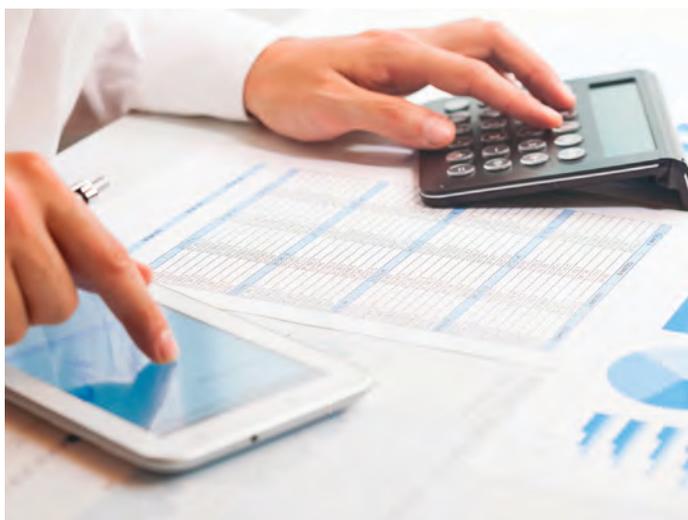
SOUPER-PARTAGE ENTRE FEMMES AU RESTAURANT MIKES

Comme vous le savez, chaque année, la Journée internationale des droits des femmes est soulignée le 8 mars. Nous voulions profiter de l'occasion pour inviter nos membres de la gente féminine à un souper-partage entre femmes, qui s'est tenu le mardi 12 mars 2024 au restaurant Mikes de la Place Versailles. Au cours de cette soirée, elles ont eu l'occasion de tisser des liens avec d'autres femmes en situation de handicap et de discuter de divers sujets qui les préoccupent.



WEBINAIRES AVEC FINAUTONOME ET FINANDICAP

Cet hiver, nous avons discuté d'argent. La conversation a débuté le 8 février 2024 par une présentation de l'OBNL Finautonome sur les programmes et les mesures existants pour les personnes en situation de handicap, en prévision de la saison des impôts. Elle s'est poursuivie le 20 mars 2024 avec un webinaire portant sur la gestion financière, présenté cette fois par le cabinet financier Finandicap, spécialisé en gestion de patrimoine. Des informations essentielles pour permettre à nos membres de maximiser leurs revenus, des collaborations à poursuivre et des webinaires à remettre assurément au programme l'an prochain!



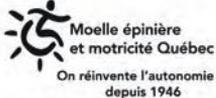

GESTION FINANCIÈRE ET HANDICAP : PAR OÙ COMMENCER ?

PRÉSENTÉ EN COLLABORATION AVEC **FINANDICAP**
CABINET FINANCIER EN GESTION DE PATRIMOINE

MERCREDI 20 MARS
DE 13H À 14H
PAR VISIOCONFÉRENCE (ZOOM)

► **POUR VOUS INSCRIRE, VEUILLEZ COMPLÉTER LE FORMULAIRE EN LIGNE : [HTTP://TINYURL.COM/27B3W2NZ](http://tinyurl.com/27B3W2NZ)**

BESOIN D'INFORMATIONS OU DE SOUTIEN ?
VANESSA-ANNE PARÉ : VPARE@MOELLEPINIERE.COM
1-877-341-7272 (SANS FRAIS), POSTE 233



Moelle épinière et motricité Québec
On réinvente l'autonomie depuis 1946



GESTION DE PATRIMOINE
FINANDICAP



BRUNCH À BROSSARD

Le soleil était au rendez-vous hier pour cette belle sortie au restaurant Eggsquis de Brossard, où une vingtaine de membres se sont réunis autour d'un bon brunch du printemps! Notre directeur général, Walter Zelaya s'est également fait un plaisir de se joindre au groupe pour l'occasion.



Employabilité

À L'INSTITUT DE RECHERCHE DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL

Le 30 novembre 2023, notre collègue Mélissa Lévy a représenté notre service d'employabilité à l'Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill (IR-CUSM) pour commémorer la Journée internationale des personnes handicapées. Mélissa a participé à une présentation adressée aux dirigeant.es du CUSM (chercheurs et chercheuses principales, associé.es de recherche et directrices et directeurs de division).

Cet événement était une occasion pour le service d'employabilité de présenter son nouveau Guide institutionnel pour le recrutement et la rétention des personnes en situation de handicap et les ressources mises à leur disposition, grâce au partenariat avec Moelle épinière et motricité Québec et Aim Croit.

L'objectif de la rencontre était double :

- 1) Sensibiliser le personnel recruteur à l'importance d'aller chercher des candidat.es en situation de handicap et
- 2) Démontrer que le recrutement et la rétention de cette population sont à la fois importants et réalisables grâce aux services que les organismes comme le nôtre peuvent offrir.



DÎNER-CONFÉRENCE TRAVAILLEURS EXPÉRIMENTÉS

Le 30 novembre 2023, Samira Fezzani a assisté au dîner-conférence Travailleurs expérimentés, organisé par Services Québec. Un webinaire présenté par le conférencier Anthony Migneault qui a abordé le portrait des travailleurs expérimentés, des défis rencontrés par cette clientèle dans l'intégration du marché du travail et des pistes de solutions.

FORMATION DU REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS PANDA

Dans l'optique de développer les compétences de nos conseillers afin d'offrir un accompagnement de qualité et pour l'obtention de l'accréditation du programme de certification des partenaires communautaires en services TDAH (trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité), toute l'équipe d'employabilité a suivi, le 15 et le 16 février 2024, la formation offerte par le regroupement des associations PANDA: Propulsé

REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS

PANDA

DU QUÉBEC

PANDA, volet intervention auprès d'adultes ayant un TDAH. Cela nous permet de faire partie de la trajectoire de services pour les personnes ayant le TDAH.



PRÉSENTATION DE NOS SERVICES AUX BUREAUX DE SERVICES QUÉBEC

Au cours des mois de février et mars 2024, nos conseillers ont présenté virtuellement nos services auprès des agents de deux bureaux de Services Québec : le BSQ Sud-Ouest de Montréal et le BSQ du Nord de Montréal.

ÉVÉNEMENT DE CLÔTURE ADN

Dans le cadre du projet Angus Destination Neuroinclusive (ADN), un événement de clôture a été organisé le 27 mars 2024 au centre À Pas de Géant.

L'objectif de cet événement est de montrer les grandes avancées du projet ADN, de mettre en perspective les suites de celui-ci et de présenter des ateliers sur la neuroinclusion au travail.

Nos deux collègues, Sonia Roy et Rudy Carlier, ont saisi cette opportunité pour présenter nos services d'employabilité aux chercheurs d'emploi, aux employeurs, mais aussi, à d'autres partenaires.

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES SERVICES D'EMPLOYABILITÉ DE MÉMO-QC EN 2023 : LE TAUX DE SATISFACTION DE NOTRE CLIENTÈLE

Plus de 77% des répondants ont mentionné être satisfaits de nos services d'employabilité et ce, pour l'ensemble du questionnaire d'évaluation. L'accueil et la courtoisie des conseillères en emploi sont à souligner avec un taux de réponses positives atteignant 98%. Ces résultats ressortent de notre sondage mené auprès de 55 de nos clients, étant tous en situation de handicap.

Le questionnaire comportant 17 questions évaluant la compréhension des besoins des clients, la clarté des explications et le niveau de compétence des conseillères en emploi ainsi que l'ensemble du déroulement de l'accompagnement, nous indiquent les aspects appréciés et ceux à améliorer.

Par ailleurs, nous observons que les annotations et les commentaires négatifs ont été exprimés par nos clients qui n'ont pas réussi à trouver d'emploi adapté à leurs limitations ou leur situation de vie et qui espéraient que le processus de recherche d'emploi soit plus rapide. Nous en tenons compte pour l'amélioration de nos services d'employabilité.

Ce sondage de satisfaction a été envoyé à notre clientèle en employabilité dont le dossier a été fermé entre le 1^{er} avril

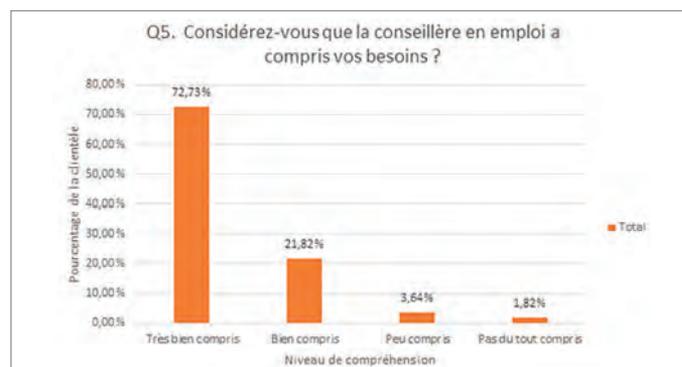
WEBINAIRE LES PERSONNES AUTISTES EN EMPLOI

Une quinzaine de personnes ont pu assister en direct au webinaire que nos deux collègues, Sonia Roy et Mélissa Lévy, ont animé le 21 mars 2024, ayant pour thème « Les personnes autistes en emploi : le secret d'une intégration réussie ». Les personnes autistes ont de grandes forces à exploiter en emploi. Il suffit de mettre en place les conditions gagnantes pour que ces forces s'expriment.



2023 et le 30 septembre 2023. Il s'agit du 5^e sondage en ligne de ce type que nous faisons auprès de nos membres et nous souhaitons continuer de le faire de manière continue. Nous avons mis en place une procédure automatisée d'envoi du questionnaire, qui nous permet de faciliter l'évaluation.

Nous rappelons que notre service d'employabilité offre l'accompagnement des personnes ayant des limitations physiques ou neurologiques vivant sur l'île de Montréal dans leur processus de recherche d'emploi ou de retour aux études. L'objectif premier de nos conseillères en emploi et de notre conseillère en orientation est d'amener les personnes à développer de l'autonomie dans leurs démarches, de promouvoir leur intégration sociale et, surtout, de favoriser leur maintien en emploi. Nous avons également un conseiller en emploi responsable du maintien et de l'intégration en emploi qui assure un suivi auprès de nos clients une fois qu'ils sont sur le marché du travail.



Défense des droits

CONSULTATION AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET DANS LES LAURENTIDES

Au courant du mois de mars 2024, l'équipe de défense des droits a consulté les membres du Saguenay-Lac-Saint-Jean et les membres des Laurentides. Les personnes présentes nous ont exprimé, entre autres, leurs difficultés à avoir un médecin de famille et même, un intervenant pivot dans leur CLSC.

Ils peinent à obtenir le matériel pour les fonctions d'élimination (cathéters). Les gens rencontrés ne possèdent pas de services de soins à domicile du CLSC. Ce sont les membres de leur famille qui les soutiennent ou alors ils se débrouillent eux-mêmes.

Les établissements publics comme les hôpitaux, les CLSC, les hôtels de ville, les bibliothèques, les garderies, etc. ne sont que partiellement accessibles. Par exemple, le premier étage est accessible et pas le deuxième car il n'y a pas d'ascenseur.

Les commerces ne sont généralement pas accessibles.

L'accès au transport adapté est difficile. Plusieurs membres possèdent donc leur voiture. Or, lorsque c'est le temps de la changer, il y a des délais pour se faire évaluer à la SAAQ et des délais pour faire adapter la voiture. Un autre obstacle que ces personnes rencontrent est la difficulté à obtenir un véhicule usagé adapté au Québec.

Le défi est également de taille pour les adaptations domiciliaires pour lesquelles il manque d'ergothérapeutes pour faire les évaluations. Les attentes sont interminables.

Les problèmes sont donc nombreux pour nos membres en région. Ces consultations nous permettent de mieux connaître la réalité de nos membres et de mieux orienter nos actions où les problèmes persistent.

Merci à tous les membres qui ont participé à ces consultations.



Recherche

PANEL SUR LES SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES DES PERSONNES LÉSÉES MÉDULLAIRES

Le 6 mars dernier, nous avons assisté au panel virtuel organisé par PRAXIS et le Centre de médecine de famille, portant sur les soins de santé primaires des personnes lésées médullaires au Canada. Tout d'abord, la présentation de Dr Mekalai Kumanan (*Ontario College of Family Physicians*) relatait le rôle des médecins de famille en général et leur manière de pallier aux difficultés qu'ils rencontrent pour naviguer dans le système de santé actuel. Par la suite ont eu lieu les témoignages de M. Alan Merswolke et Mme Taposhi Batabyal, deux personnes lésées médullaires, discutant de leurs expériences respectives quant à l'accès aux soins primaires.

M. Merswolke a évoqué les différences entre les soins reçus selon les régions géographiques. Le vécu de

Mme Batabyal nous a particulièrement interpellés puisqu'elle a évoqué les difficultés d'accès aux soins gynécologiques ainsi que le manque d'accessibilité universelle des bâtiments et stationnements où sont donnés les soins de base.

M. Richard Peter, ancien paralympien et acteur-clé dans la communauté des personnes en situation de handicap en Colombie Britannique, a poursuivi en partageant son point de vue sur les soins primaires en tant que personne lésée médullaire issue d'une communauté autochtone. Mme Haley Flaro (*Ability New Brunswick*) a, quant à elle, présenté plusieurs initiatives communautaires permettant à des personnes lésées médullaires de se sentir comprises. ▶



Par la suite, l'implantation d'ateliers de formation pour les cliniciens impliqués dans tout le continuum de soins des personnes lésées médullaires a été détaillée par Shannon Rockall et James Hektner (Institut PRAXIS). Elle a été suivie par la présentation de la bande annonce d'un court métrage*. Le panel s'est terminé avec l'intervention du Dr Chester Ho (Université d'Alberta) qui a parlé des différents modèles de soins possibles ainsi que de l'importance de l'équité de l'accès aux soins entre les provinces. Ce fut un après-midi riche en partage d'informations entre les différentes régions du Canada!



*Court métrage « Re-inventing the Wheel » par Storyhive sur Youtube.

PRÉSENTATION SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PROJET DE RECHERCHE PORTANT SUR LE TÉLÉTRAVAIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

MÈMO-Qc a collaboré avec des chercheurs du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR) et une patiente-partenaire pour mieux comprendre les enjeux à l'utilisation du télétravail pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap.

Nous vous présentons les résultats du projet de manière succincte et imagée, sous la forme d'une infographie. Vous pouvez y voir six différents enjeux, tous détaillés par des avantages et des inconvénients ainsi que sept éléments facilitants, tous en lien avec le télétravail pour les personnes en situation de handicap.

Enjeux et éléments facilitants du télétravail pour des personnes en situation de handicap

23 personnes participantes (télétravailleurs et télétravailleuses, employeurs et employeuses, conseillers en intégration et en emploi) partagent leurs expériences dans les résultats de cette étude qualitative.

1 Accessibilité de l'environnement

- Avoir un domicile déjà adapté
- Éviter les inconvénients dus au transport adapté
- Dégradation de la santé physique liée à plus de sédentarité

2 Accessibilité au marché du travail

- Nouvelles possibilités et intégration au marché du travail
- Besoin d'un billet médical pour être en télétravail

3 Conciliation travail-besoins

- Mieux gestion de la douleur chronique et fatigue
- Moins d'absences
- Difficultés d'établir et de respecter des coupures entre le travail et le temps personnel

6 enjeux

Leurs avantages / Leurs inconvénients

4 Invisibilité

- Être évité comme les autres
- Enlever la stigmatisation
- Plus difficile d'évaluer les besoins d'accommodement
- Moins d'opportunités de promotion

5 Isolement

- Briser l'isolement causé par la situation de handicap en contribuant au marché du travail
- Diminution de la socialisation au travail et accentuation de l'isolement

6 Pas de «one size fits all»

- Appréciation différente du télétravail selon la personnalité des gens
- Obstacles au télétravail liés à la situation de handicap

7 éléments facilitants

Adapter l'espace de travail à domicile et utiliser des outils technologiques

Connaître et utiliser les mesures d'aide gouvernementale (ex. contrat d'intégration au travail (CIT), LIEN)

Maintenir des rencontres d'équipe régulières et utiliser des outils collaboratifs

Favoriser un dialogue ouvert et assurer un encadrement personnalisé régulier (superviseur)

Avoir la présence d'un groupe d'entraide ou d'une personne-ressource pour les personnes en situation de handicap

Lors de l'embauche, favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap (ex. offrir une formation en présentiel)

Sensibiliser la population à la réalité des travailleurs et télétravailleuses en situation de handicap

Pour nous joindre : projet-teletravail@readapt.umontreal.ca

L'équipe de recherche : Quan Nho Hong, Neémiah Aurélie Vincent, Vincent Lévesque-Desjardins, Virginie Archambault, Jessie Compagnelli, Anne Hudson, Chantal Robillard, Philippe Archambault

L'équipe s'agrandit

SILVIA DIAZ, CHARGÉE DE PROJET PILOTE DE RÉPIT

Bonjour, je m'appelle Silvia Diaz et je suis ravie de travailler pour la Moelle épinière et motricité Québec en tant que chargée de projet-pilote de répit. Ce projet consiste à offrir un soutien temporaire ou des pauses aux personnes qui prennent soin de quelqu'un en situation de vulnérabilité ou handicap. Ce service est généralement proposé sous forme de séjours en centre d'accueil, de services à domicile ou d'accompagnement.

Je suis passionnée par ce projet, ayant une expérience de 25 ans dans les soins aux personnes et de 6 ans en tant que coordinatrice de services d'assistance personnelle et de répit au sein d'un organisme communautaire. J'ai également géré une équipe de préposés aux bénéficiaires dédiée uniquement au répit et à la stimulation.

Ma formation académique en gérontologie sociale, en intervention en milieu familial et communautaire et en gestion des ressources humaines, combinée à mon expérience de travail, m'ont permis de développer et de mettre en place un projet de répit pour mon organisation précédente.

J'espère pouvoir contribuer à la réussite de ce projet-pilote de répit à MÉMO-Qc grâce à votre aide et votre collaboration. Je suis convaincue que grâce à nos efforts conjoints, ce projet sera une belle réussite pour l'organisation. Si vous avez des suggestions ou des commentaires, n'hésitez pas à me les partager. Je tiens à remercier tous les membres de l'équipe pour leur accueil chaleureux.

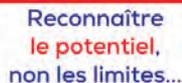


Programme basé sur l'activité physique 'Activity-Based Therapy'

- Programme intensif spécifiquement conçu pour les blessés médullaires
- Efficacité démontrée depuis plus d'une décennie
- Offert par des kinésiologues hautement qualifiés qui ont votre bien-être à cœur
- Contribue à regagner de l'autonomie
- Coût abordable grâce aux activités de financement (40\$/heure de session individualisée)



- Programme de stimulation électrique fonctionnelle
- Programme pour enfants



Commanditaire majeur



www.fswcquebec.ca





NOTRE DOSSIER

Les innovations technologiques au cœur du quotidien

Par Aline Vancompernelle

Les innovations technologiques ont été imaginées pour faciliter le quotidien et offrir une meilleure qualité de vie aux personnes en situation de handicap. Que ce soit des aides à la mobilité, une assistance pour effectuer certaines tâches ou pour accomplir des actions difficiles ou impossibles en fauteuil comme le contrôle à distance de certains objets, les innovations technologiques ont souvent transformé et amélioré la vie en autorisant davantage d'autonomie, de spontanéité et aussi, de plaisir dans des activités qui étaient auparavant très compliquées, voire impossibles. Vous pourrez, dans ce dossier,

lire plusieurs témoignages d'utilisateurs de ces technologies qui racontent leurs expériences et livrent les avantages et les limites qu'ils y voient.

Nous présentons également quelques-unes des compagnies qui inventent, créent ou renouvellent ces innovations en se mettant au service des personnes en situation de handicap et en visant à répondre à un besoin. Vous verrez également que l'accès à ces nouvelles technologies, tout aussi nécessaire, n'est pas simple, ni universel.

La question du coût et de l'accès aux technologies

Vous découvrirez en lisant ce dossier que les coûts d'acquisition de telles innovations atteignent souvent des sommets. C'est une « méga surtaxe » appliquée au handicap, comme l'appelle Nicolas Messier, membre de MÉMO-Qc et ancien conseiller en intégration, volet défense des droits. De très nombreuses technologies ne sont pas fabriquées au Québec. Il faut donc les importer.



La fourche Triride, à accrocher devant le fauteuil et avec laquelle il est très facile de circuler sur les pistes cyclables.

Certaines technologies sont remboursées par un régime de sécurité sociale (ex : la RAMQ) et d'autres non. Les produits faisant partie de la liste des technologies remboursées évoluent sans cesse, si bien qu'il reste difficile de s'y retrouver, rendant ainsi certaines barrières financières infranchissables pour les personnes qui ont de trop faibles revenus ou ne reçoivent pas de financement ou de dons. Cet aspect dont nous traitons dans notre dossier et pour lequel MÉMO-Qc se bat depuis de nombreuses années est un aspect essentiel qui touche à la raison d'être des innovations technologiques. Elles sont imaginées, créées, conçues pour toucher un public spécifique et ce public doit être en mesure de pouvoir en bénéficier. Le gouvernement, de même que les agents payeurs, doivent continuer, inlassablement, à être sensibilisés à cette réalité.



Dans un monde où la technologie est omniprésente et le sera encore certainement davantage dans le futur, il est essentiel de démocratiser le plus possible l'accès à ces aides technologiques.



En outre, les nouvelles technologies ne sont pas accessibles par tous de la même manière. Il existe de nombreuses disparités en fonction des handicaps et des atteintes à la mobilité. Certaines personnes ne peuvent tout simplement pas utiliser les fauteuils tout terrain. « Les aides technologiques ne peuvent pas répondre aux besoins de tous. Elles ne mettent donc pas le besoin d'accessibilité universelle de l'avant. Cela est essentiel si nous ne voulons pas créer deux classes de personnes handicapées », reprend, pour conclure, l'ancien conseiller en intégration, volet défense des droits. ■

Dans un monde où la technologie est omniprésente et le sera encore certainement davantage dans le futur, il est essentiel de démocratiser le plus possible l'accès à ces aides technologiques. Il en va de la qualité de vie des personnes en situation de handicap mais aussi de leur participation sociale et de leur intégration à une société en constante évolution.

Un exemple parmi tant d'autres est évoqué par les ergothérapeutes de la Clinique d'accès aux aides technologiques : grâce aux aides leur permettant d'accéder à un ordinateur, les personnes en situation de handicap ont l'opportunité de s'exprimer, de participer à la vie sociale, à travers les nombreuses plateformes existant en ligne.

Oui à la technologie, mais elle ne doit pas remplacer l'accessibilité universelle

Si la technologie est l'une des avenues intéressantes pour contourner et dépasser les obstacles liés au handicap, elle ne doit pas devenir un moyen de négliger les obligations d'accessibilité universelle qui sont plus que nécessaires : « Certaines organisations vont acheter des fauteuils tout-terrain plutôt que de rendre les lieux accessibles. Les raccourcis sont tentants et moins coûteux. Mais il reste que les toilettes, par exemple, ne seront pas accessibles. Les innovations technologiques ne peuvent pas tout remplacer. Les normes en place sont loin d'être adéquates et même si certains objectifs devraient en théorie être imposés, les retards sont flagrants partout. Trop peu, trop tard », dénonce Nicolas Messier.



Denis Nantel sur son Segway au bord de l'eau.



Philippe Bédard, un entrepreneur en quête de nouveautés

Par Aline Vancompernelle

Philippe Bédard a fondé Moove il y a 8 ans. Son but à ce moment-là était de contribuer à la société et de rendre les gens plus actifs. Déjà habitué aux voyages, il parcourt les foires commerciales européennes pour tester des produits qui l'aident lui-même et qui, il le pense, aideront les autres. Philippe Bédard utilise son site internet qui est sa vitrine et ses contacts avec les centres de réadaptation et les ergothérapeutes pour développer son réseau et proposer à ses clients des innovations qui répondront au mieux à leurs besoins. Un service sur mesure.



Philippe Bédard a joué au tennis en fauteuil roulant au niveau olympique

À l'âge de 22 ans, Philippe Bédard est atteint d'une maladie auto-immune et se bat pour sa vie. À ce moment-là, il s'échappe dès qu'il le peut de l'hôpital pour aller faire de l'exercice, pour s'entraîner. Lui qui était déjà très actif dans sa ville natale de Bromont (il a grandi avec le ski et le golf) trouve son salut dans le sport. Alors que sa maladie le rend paralysé, le sport forme son caractère, son courage, sa persévérance, sa résilience, comme il le dit. «Je suis convaincu que le sport m'a sorti de la maladie. Le sport a sauvé ma vie», ajoute-t-il avec conviction.

Tout est possible si on travaille fort

Devenu paraplégique, Philippe commence à faire du vélo à main. Lui qui habite près d'une piste cyclable, c'est facile. Puis il découvre un nouveau défi qui va le mener jusqu'aux Jeux Olympiques de Londres, en 2012, et à ceux de Rio, en 2016 : le tennis en fauteuil. En seulement trois ans et demi, l'athlète se trouve un coach et se forme jusqu'à réaliser son rêve. «C'est une expérience extraordinaire qui a changé ma vie. Quand je suis entré dans le stade à la cérémonie d'ouverture des Jeux à Londres, je me suis rendu compte que je réalisais un rêve, mais aussi que c'était ma façon de passer au-dessus des difficultés que j'avais vécues. Je me suis rendu compte que tout est possible dans la vie si on travaille fort et qu'on y croit», raconte Philippe, avec une belle sincérité.

Mettre son expérience au services des autres

Le joueur de tennis continue encore quatre ans jusqu'aux Jeux de Rio. Il en profite pour voyager à travers le monde et rencontrer de « très belles personnes ». C'est aussi durant ses séjours en Europe, notamment en Angleterre, que Philippe découvre une compagnie qui propose des fauteuils roulants sur mesure. Il en découvre ensuite d'autres encore. Il s'aperçoit vite que toutes les belles innovations technologiques dans le domaine du handicap viennent d'Europe. La raison selon lui : les rues anciennes et pavées très peu praticables en fauteuil et une volonté des gouvernements de pallier le problème.

Au fil des années, Philippe voit la gamme des produits innovants s'agrandir : « Il y a beaucoup d'innovation dans les vélos électriques depuis quelques années. Les matériaux des fauteuils et les accessoires sont plus ergonomiques, plus légers, ils absorbent davantage les chocs. Ce sont de belles innovations qui facilitent la vie. »

Il est facile pour Philippe de partir de sa propre expérience pour tester les produits qui l'aident lui-même et qu'il recommande ensuite aux autres. Lui qui propose de nombreux produits de mobilité, il encourage l'activité, dès que cela est possible. « Si un client trouve un produit sur mesure, un fauteuil qui est fait pour lui, il sera plus mobile donc, plus actif. Il sera aussi plus confiant si son fauteuil répond mieux à son mouvement.

Il sera donc porté à être plus autonome et alors, il sera plus en santé», explique Philippe en précisant que cela représente des valeurs qui lui sont chères et qu'il transmet à travers sa compagnie.

Un monde de découvertes

Philippe Bédard parcourt les foires commerciales à travers l'Europe. Dès qu'il entrevoit un produit qui peut combler ses besoins ou ceux d'autres personnes en situation de handicap, l'entrepreneur n'hésite pas à tester les produits, à investir dans la compagnie, à faire venir la production au Canada et à la distribuer dans les centres de réadaptation et aux ergothérapeutes. Philippe effectue de nombreuses présentations auprès des ergothérapeutes à travers le Québec pour faire connaître et essayer les produits qu'il importe.

Quand il rencontre un client, l'idée de Philippe Bédard est de proposer un produit qui correspond parfaitement à ses besoins, en suivant les recommandations de son ergothérapeute.

Aujourd'hui, à 42 ans, Philippe Bédard est comblé par son travail et rempli par les commentaires de ses clients devenus des amis et qui lui disent : «J'ai roulé 4 000-5 000 km avec ton produit et j'ai perdu trente livres. Je me sens mieux. Merci à toi et au mécano qui a mis au point mon appareil!». ■



Philippe Bédard au dernier salon des innovations technologiques de MÉMO-Qc à l'IRDPO de Québec

Moove

info@moove.store www.moove.store 450 521-2600

Des équipements de pointe sur mesure pour avoir une vie active



Depuis sa fondation, Moove recherche partout dans le monde les produits les plus novateurs pour aider les personnes en situation de handicap à rester aussi actives qu'elles le souhaitent. Fauteuils roulants à cadre rigide ultralégers, aides motorisées, vélos à main hybrides et électriques, équipements spéciaux pour des sports adaptés tels que le basketball, le rugby, le tennis et le ski... Moove est à l'avant-garde de ce qui se fait de mieux sur le marché.

Des produits remboursés par la RAMQ

Tous les produits que Moove vend sont recommandés par les ergothérapeutes donc financés par un agent payeur ou la RAMQ. Quand Moove reçoit une demande, elle a toujours la volonté d'y répondre le plus adéquatement possible, en fonction des besoins de la cliente ou du client. Après avoir transmis sa soumission, Moove informe toutes les parties concernées du coût : la ou le client-e, l'ergothérapeute et, bien sûr, l'agent payeur. Les clients à qui un « montant loisir » a été attribué peuvent l'utiliser pour financer l'achat de l'équipement choisi.

Les réparations des appareils sont également couvertes par le régime payeur. Les clients

de Moove sont satisfaits car ils n'ont pas besoin de se déplacer au centre de réadaptation et d'attendre. Philippe Bédard, propriétaire de Moove : « J'ai vécu avec le système public. J'ai connu les rendez-vous et l'attente. Avec Moove, c'est un service personnalisé. À sa façon, Moove contribue à désengorger le système. ».

Des recommandations de choix

Philippe Bédard a sélectionné quelques produits phares offerts par Moove qu'il recommande aux membres de MÉMO-Qc. Découvrez-les ci-dessous.

- **Aide motorisée Triride** – Créatrice de ce type de produits, la société italienne Triride propose douze modèles qui répondent aux différents besoins de la clientèle en fonction du type de fauteuil, des roues, de l'autonomie de la batterie. Une aide motorisée procure beaucoup d'autonomie. Agréable à conduire, elle facilite les déplacements et les courses à proximité sans prendre son auto. Elle permet aussi de suivre une autre personne à vélo ou encore d'accéder à des terrains plus accidentés, comme le gazon. La vitesse et l'accélération sont modulables.
- **Aide motorisée StreetJet d'Oracing** – L'aide motorisée de la compagnie espagnole Oracing est la plus facile à installer sur le marché. La compagnie possède un type d'ancrage breveté.
- **Fauteuil manuel sur mesure RGK** – Ce type de fauteuil est recommandé pour la sécurité, le confort et ne faire qu'un avec son fauteuil. Faits de matériaux de très grande qualité, les fauteuils ultralégers de la société britannique RGK sont conçus pour répondre comme aucun autre aux mouvements du corps. Plusieurs fauteuils de la gamme pèsent moins de 4 kg, ce qui fait une énorme différence pour la santé des épaules.
- **Mains courantes Carbolife** – Fabriqués en Allemagne, les cerceaux ultrapratiques, ultra-ergonomiques et ultralégers de Carbolife épousent parfaitement la forme des mains grâce à leur design soigné. Accessoire le plus important sur un fauteuil roulant manuel, les cerceaux sont l'élément clé pour propulser et manœuvrer celui-ci, d'où l'importance de bien les choisir.

Plus d'infos sur les produits offerts par Moove, consultez son site web à moove.store/fr.





Denis Nantel, fervent d'équipements technologiques, s'offre la liberté

Denis Nantel a essayé et adopté deux innovations qui l'aident dans ses déplacements depuis son accident en 2011. En 2016, il a eu le « coup de foudre instantané » pour un Segway assis. Quand il a découvert le produit sur YouTube, il a sauté dans un avion, comme il le dit, pour aller l'essayer à Vancouver. « Quand je veux quelque chose, je vais le chercher », déclare Denis avec conviction.

Denis est paraplégique. Son Segway lui a permis de se déplacer partout. « Il va partout où je ne peux pas aller en fauteuil roulant, la plage, le gazon, les pistes cyclables. Je peux même rouler en hiver », se réjouit-il, même s'il sort peu à cette période de l'année car il déteste l'hiver. Après avoir hésité entre deux compagnies, Denis s'est finalement fourni au Québec chez Luke Gingras. Son Segway qui a été importé d'Allemagne, lui a été livré à domicile et a même été entretenu. Il convient que toutes les belles inventions commencent en Europe.



Denis sur son Segway

Après de belles années d'utilisation du Segway, Denis a dû abandonner son appareil car des chutes à répétition en fauteuil roulant manuel sur les trottoirs « craqués » l'empêchent désormais de se transférer sur son Segway. Il se souvient tout de même de belles balades dans le Vieux Montréal et de soupers en terrasse où il n'avait aucune peine à se joindre ses amis grâce à son Segway.

Depuis trois ans, le sexagénaire se déplace grâce à la fourche électrique Triride. Ici, pas besoin de changer de fauteuil car la fourche s'insère directement devant son fauteuil. Et il est parti! Son but: profiter de toutes les belles pistes cyclables qui existent autour de chez lui, à Ste-Thérèse. L'été, Denis aime être dans la nature. « Avec le Triride, j'ai un peu l'impression d'être en moto, comme dans la vingtaine », se souvient Denis.

L'adepte de la nature sort trois ou quatre fois par semaine en été, presque toute la journée. Deux de ses bons amis ont le même appareil alors ils se promènent ensemble. Ils ont une excellente complicité et passent des journées « très rigolotes ».

Denis a financé ses appareils lui-même car il n'a pas d'agent payeur. « C'était important de me l'offrir pour me donner la liberté dont j'avais besoin », explique Denis. Il est également en attente d'une roue électrique qui va se placer en-dessous de son fauteuil manuel pour aller rouler dehors, prendre le métro, faire son marché. À cause de son arthrose aux épaules et du diabète, il se fatigue vite. Cette fois, la roue est financée par la RAMQ. Il a obtenu un montant allant jusqu'à 5 000 \$ pour une assistance électrique. Fervent d'innovations technologiques, Denis a entendu parler de cette option sur internet. « Quasiment tout le monde a une roue comme ça maintenant », explique Denis.

Denis reconnaît que les coûts exorbitants de ces technologies sont un obstacle pour tous les gens qui n'ont pas d'agent payeur. **A. V.**

Avantages du Segway adapté : Déplacements faciles sur de multiples surfaces (ex: plage, gazon, pistes cyclables...) même en hiver, maniabilité et facilité pour s'installer en terrasse avec l'appareil.

Limites du Segway adapté : produit importé d'Europe, coût élevé, besoin de se transférer du fauteuil au Segway.

Avantages de la fourche Triride : fourche à accrocher devant le fauteuil, donc pas besoin de transfert sur un autre équipement, déplacement motorisé, facilité à circuler sur les pistes cyclables.

Limite de la fourche Triride : son coût.

Avantages de la roue électrique sous le fauteuil : permet de se déplacer facilement dehors, de prendre le métro en fauteuil, limite la fatigue des déplacements, financement par la RAMQ.

Limite de la roue électrique sous le fauteuil : aucune connue. ■



Sylvie Baillargeon reste en forme depuis 30 ans grâce à son vélo à mains hybride

Sylvie Baillargeon en est aujourd'hui à son 5^e vélo. Il y a plus de 30 ans, l'année après son accident, c'est son ancien conjoint qui l'avait poussée à essayer. Elle avait acheté un vélo usagé à 900\$. Depuis, Sylvie qui n'a pas de voiture et se déplace uniquement en vélo électrique ne pourrait plus s'en passer. «Ce serait impensable de vivre sans vélo. Je me souviens, il y a un ou deux ans, mon vélo a eu un bris et je devais attendre une pièce pour le réparer qui venait d'Allemagne. Ça devait prendre six semaines, en plein été. J'ai décidé d'acheter la seule option qui était disponible rapidement, une «moto», la PAWS City. J'apprécie cette moto, mais je préfère de beaucoup mon vélo hybride, pour la simple raison qu'il me permet de pédaler, contrairement à la moto», raconte-t-elle.

Trente-quatre ans après son accident, Sylvie, quadraplégique, est en forme grâce à son vélo. Elle utilise un vélo de marque Attitude, un modèle hybride qui lui permet de pédaler avec ou sans assistance électrique. «Le fait de pédaler, je me tiens droite, c'est moins fatigant. Je peux rouler pendant 3 heures et ça va bien. Ça me dynamise», ressent-elle. Elle sent également un autre regard sur elle. Au lieu du regard appuyé qu'elle sent en fauteuil, les gens lui sourient, lui envoient des pouces en l'air, la reconnaissent même souvent. Et quand elle croise d'autres personnes en fauteuil, si les personnes lui semblent intéressées, Sylvie n'hésite pas à glisser un mot ou deux mots sur ce vélo qu'elle aime tant, pour les inciter à faire le pas, à essayer eux aussi.

Le vélo, c'est l'autonomie, l'exercice, la convivialité

«Ça change une vie. J'ai tout le temps payé mes vélos comptant mais j'emprunterais sur une carte de crédit pour en avoir un s'il le fallait. Pour moi, c'est l'autonomie, l'exercice, la convivialité», jure Sylvie pour montrer à quel point sa vie est indissociable du vélo. En été, s'il ne pleut pas, l'alerte soixantenaire est sortie tous les jours et, cette année, elle est même sortie une fois au mois de janvier et quatre en février. Bien

emmitouffée, dès que les températures touchent 0 ou 5 degrés, Sylvie est dehors: «Il faut cependant que les trottoirs soient secs et que le soleil pointe son nez ! Sinon je reste au chaud...»

Sylvie déplore pourtant ne pas voir tant de personnes en fauteuil l'utiliser, même à l'IRGLM. En faisant une démonstration de la facilité avec laquelle elle enfourche son vélo (littéralement 3 secondes), la cycliste montre les différents niveaux d'aide, les vitesses, dont elle bénéficie avec son vélo électrique qui l'aident à monter des côtes au besoin. «Je fais deux heures de vélo. Je ne transpire pas. Quand je commence, je me dis «Je vais sortir juste 5 minutes, puis j'ai la piqûre et je continue.»



Le vélo de marque Attitude de Sylvie, un modèle hybride

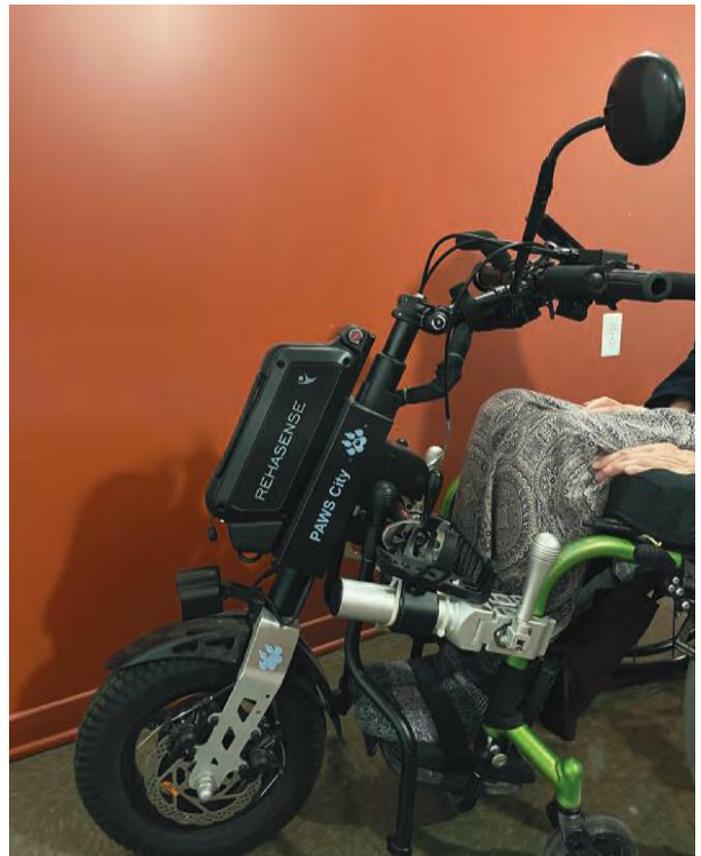
J'ai des paniers que je fixe à mon vélo et je vais faire mon épicerie, je vais au marché Jean-Talon. Je suis assez solitaire. J'aime partir sans planifier à l'avance. Mon vélo est multi-surfaces. Je peux rouler sur les pistes, les trottoirs, les ruelles, les parcs, sur le gazon», détaille-t-elle intarissable sur son bel équipement.

Sylvie transporte son vélo partout, elle entre même dans des boutiques s'il y a assez de place. En général, les commerçants sont gentils avec elle. Parfois, ils viennent même la servir à travers la fenêtre.

Son vélo coûte cher: 8000\$, considéré par le gouvernement comme un équipement de loisir et donc, pas remboursé. Sylvie sait qu'il en existe des moins chers à 2000\$. «Moi, je n'appelle pas ça un équipement de loisir. Pour moi, c'est plus qu'un moyen de transport, c'est plus qu'un sport, c'est la liberté!» **A. V.**

Avantages du vélo à mains: Facile et rapide à accrocher en avant du fauteuil roulant, dispose de différents niveaux d'aide au déplacement, maniable, permet de rester active, d'y accrocher du poids (ex: des produits d'épicerie), multi-surfaces roulant sur les pistes, les trottoirs, le gazon, posture droite moins fatigante.

Limites du vélo à mains: Son coût et les difficultés de financement. ■



La «moto» de Sylvie



Sylvie aime se promener au parc.



Avec les roues E-Motion, Jessica Picard se déplace plus vite tout en restant active

Les deux roues E-Motion de Jessica Picard la propulsent et l'aident à se déplacer plus vite, tout en ménageant ses épaules. «Ça fait longtemps que j'en voulais. Je savais que la RAMQ en payait pendant un temps mais quand j'ai fait la demande, il n'y avait plus de financement», raconte notre conseillère principale en intégration dans l'Est du Québec, tétraplégique, en fauteuil depuis 16 ans.

La compagnie TrackZ qui a entendu son histoire s'est proposé de l'aider à trouver le financement nécessaire pour se procurer les roues. Pendant longtemps, Jessica a refusé. Elle s'est finalement laissée convaincre et ne le regrette pas. En une semaine, Jessica avait recueilli le montant nécessaire à l'achat de ses deux roues électriques: 12 000\$. «J'ai eu un parrain de campagne et reçu des gros montants. J'avais préparé un texte avec des photos que j'ai diffusé sur mon Facebook une fois. Pour le reste, c'est TrackZ et ceux qui m'ont parrainé qui ont tout organisé», se souvient-elle.

Depuis le mois d'octobre 2023, Jessica a commencé à se déplacer avec ce nouveau système. «Ce sont des roues standard de fauteuil mais plus grosses car elles ont un moteur à l'intérieur. C'est une aide à la propulsion donc je continue à bouger quand même, je reste active. Et comme les roues ne sont pas grandes et n'augmentent pas la grosseur du fauteuil, je peux aller partout. Je peux partir de chez moi et aller au parc avec ma fille. Avant c'était fatigant, je pensais mourir en revenant», explique Jessica.

Bien sûr, au début, il a fallu apprendre à manipuler et à maîtriser la machine. «J'avais de la misère à rouler droit», se souvient notre conseillère qui dit faire attention car elle n'est pas téméraire.

La jeune femme raconte que l'utilisation de ces roues réduit son stress car elle sait qu'elle peut se déplacer partout sans anticiper une fatigue ou se blesser aux épaules à force de rouler. Elle peut aussi grimper des pentes sans effort. Elle les utilise au travail, pour faire l'épicerie, pour aller se promener... Mais pas à l'intérieur de la maison car il suffirait d'un coup de sa fille sur le fauteuil pour qu'elle soit propulsée!

Pour cette mère de famille, il est important de prendre le temps de choisir, d'essayer et d'explorer les différentes options offertes par les innovations technologiques. Cela dépend du besoin de chacun. Elle a essayé le vélo électrique juste après son accident, en 2008, mais une mauvaise chute l'a rendue craintive. Par contre, elle ne pourrait désormais plus se passer de son Google Home et d'Alexa qui ouvre et ferme ses lumières ou encore allume la télévision.

En ce qui concerne ses roues E-Motion, Jessica aimerait voir leur usage se démocratiser et qu'elles soient payées par la RAMQ, «surtout pour les tétraplégiques. C'est une belle innovation technologique pour les tétraplégiques.» **A. V.**

Avantage des roues E-Motion: Un déplacement rapide et sans effort, moins de risque de blessure à l'épaule, propulsion facilitée tout en restant active, accessibilité du produit qui est fourni par une compagnie québécoise.

Limite des roues E-Motion: Le coût et le financement par la RAMQ qui évolue au fil des années. ■



Jessica avec sa fille à la réception de ses roues



Liberté et aventure avec TrackZ : la nouvelle ère des fauteuils roulants tout-terrain

Dans un monde où la mobilité est synonyme de liberté, les personnes à mobilité réduite se sont souvent trouvées face à des barrières les empêchant de pleinement profiter de la nature et des activités extérieures. Heureusement, l'entreprise québécoise TrackZ est en train de changer la donne avec une gamme de produits innovants, conçus pour offrir une liberté inégalée à ses utilisateurs.

Des produits révolutionnaires

Produit phare de l'entreprise et entièrement conçu et fabriqué au Québec, le **fauteuil roulant HPPlus** est une révolution dans le monde des fauteuils tout-terrain manuels. Spécialement adapté pour l'extérieur, sa conception robuste à trois roues et ses pneus cramponnés assurent une stabilité et une maniabilité exceptionnelle sur tous types de terrain. Que vous souhaitiez profiter d'une journée à la plage, parcourir des sentiers en forêt ou même, pratiquer le ski de fond, il est le compagnon parfait. Par ailleurs, ce produit, lorsqu'il est recommandé par un ergothérapeute, peut être remboursé par la SAAQ et la CNESST, et bénéficie également d'une couverture croissante de la part de la RAMQ.

L'**option TRACKZion** transforme le fauteuil manuel HPPlus en un fauteuil électrique qui combine puissance et maniabilité. Son autonomie supérieure permet de prolonger les expéditions en plein air, au grand plaisir de ses utilisateurs.

Produit très apprécié, les **roues motrices E-MOTION** sont conçues pour améliorer la mobilité et réduire l'effort nécessaire. Cette assistance électrique est compatible avec la majorité des fauteuils manuels. Ce produit peut également être remboursé par les agents payeurs avec les recommandations d'un ergothérapeute.

Le **XROVER**, un chariot-poussette polyvalent, facilite la pratique de nombreuses activités en plein air telles que la marche, le vélo et le ski de fond. Il est conçu pour accueillir aussi bien les enfants que les adultes, offrant une solution adaptée pour tous.

Pour les plus aventureux, le **ZOOM 4X4**, véhicule électrique robuste, repousse les limites d'exploration sur terrains difficiles. Enfin, le **fauteuil électrique X8** offre une expérience de mobilité supérieure, combinant vitesse et contrôle sur tous types de terrain grâce à son système 4X4 et sa manette de contrôle intuitive.

Un service complet

TrackZ ne se limite pas à la vente de produits. L'entreprise offre également les services d'installation, d'entretien et de réparation, pour assurer que chaque produit soit parfaitement ajusté et adapté à son utilisateur.

Hugo Lefebvre, directeur général de TrackZ, résume parfaitement l'esprit de l'entreprise : « Tout est possible chez TrackZ. Si une solution n'existe pas, on s'organise pour la créer ! » Cette philosophie axée ▶



sur l'innovation fait de TrackZ un leader dans la mobilité tout-terrain, offrant aux personnes à mobilité réduite les moyens de profiter du grand air.

Témoignages inspirants

Des utilisateurs comme Martin et Élyse partagent leurs expériences, soulignant comment TrackZ a redonné un sens au mot *liberté*. Leurs histoires reflètent l'impact positif de TrackZ sur la vie de nombreuses personnes.

«Merci à TrackZ de redonner aux personnes à mobilité réduite le sentiment de liberté qu'elles croyaient perdu... Nous pouvons entrevoir le futur de notre enfant comme plus normal». - Élyse

«TrackZ m'a permis de continuer à voyager et d'aller à des endroits que je n'aurais jamais pu visiter autrement». - Martin



Le programme « Une petite poussée »

Ce programme témoigne de l'engagement de TrackZ envers l'accessibilité financière de ses produits. En collaboration avec la fondation Santé Portneuf, il permet aux personnes de réaliser leur rêve d'acquérir un produit TrackZ grâce à une campagne de sociofinancement.

Rendez-vous sur le site trackzmobility.com pour découvrir tous les produits TrackZ, planifier un essai et en savoir davantage sur le programme « Une petite poussée ».

Redécouvrez le plaisir du plein air, de l'autonomie, et d'une vie pleine d'aventures avec TrackZ! ■



www.trackzmobility.com

info@trackzmobility.com

Numéro de téléphone: 1 877 566-3749

Facebook / Instagram / Youtube / TikTok.





ELECTRIFIEZ



VOTRE ÉTÉ

AVEC TRACKZ



**CONTACTEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI
POUR PLANIFIER VOTRE ESSAI GRATUIT !**



Nicolas Messier a retrouvé l'autonomie et le plaisir de sortir

Pour Nicolas Messier, membre de MÉMO-Qc, tétraplégique incomplet, en fauteuil roulant depuis 25 ans, l'acquisition de différentes technologies lui permettant de se déplacer plus facilement dans son environnement a changé sa vie. Elles ont représenté « le retour d'une autonomie perdue, le plaisir et le goût du déplacement qui avaient été perdus depuis l'accident. »

Il y a environ 10 ans, Nicolas a été « tanné » un hiver, après un rendez-vous médical manqué tout près de chez lui, à cause de la neige. Il voulait aussi trouver un moyen de sortir et d'aller se promener, de recommencer à faire des promenades, comme il le faisait avec son chien d'assistance. Il s'est donc renseigné pour en apprendre davantage sur ce qui se faisait en la matière. « Je suis tombé sur le Segway modifié. C'était artisanal, il y avait un siège dessus et un guidon modifié. J'ai fait venir un kit d'adaptation des États-Unis. C'était ma première aide technique tout terrain motorisée. »

Le Segway, une découverte

Le Segway a été, pour lui, une découverte. Il a pu se promener dans la neige à Montréal, en hiver, et faire des balades en forêt. Puis, la compagnie Segway a fermé et il a été impossible de faire l'entretien de la machine et de trouver des pièces de rechange.

Nicolas se souvient aussi du coût de ce premier appareil, environ 4000\$. Quand il a voulu remplacer son Segway et pris connaissance de ce qui était disponible sur le marché, il a constaté que les prix s'élevaient facilement dans les 10000\$. Il a alors essayé de trouver une autre solution à moindre coût. « J'ai vu la possibilité de modifier une trottinette électrique pour pouvoir y attacher un fauteuil manuel ce qui, par contre, nécessitait d'être débrouillard en menuiserie et en bricolage. J'ai dû demander de l'aide extérieure pour faire les modifications, mon frère m'a beaucoup aidé. Je n'aurais pas eu la capacité de le faire tout seul », explique-t-il.

La trottinette, facile pour circuler

Son modèle coûtait environ 2000\$. Le gros avantage de la trottinette était qu'elle ne prenait pas beaucoup de place, il lui était facile de circuler dans une foule. Le Segway, lui, était moins aisé à transporter et à faire entrer dans un véhicule. Il lui permettait d'accéder à des terrains plus accidentés mais son autonomie était moins longue que celle de la trottinette. Mais la trottinette étant moins maniable en dehors des sentiers battus, Nicolas a « brûlé » le moteur de sa trottinette dans un festival à la campagne.

Enfin, les équipements TrackZ sont arrivés plus récemment: le fauteuil manuel HPPlus auquel se sont ajoutés des adaptateurs, des petites roues pour se déplacer en ville et une attache manuelle, la 3^e roue centrale qui se positionne à l'avant. Une acquisition très récente. Nicolas roule principalement avec cette technologie. Il trouve son fauteuil très agréable. Il est bien installé. C'est confortable.



Nicolas Messier avec sa trottinette électrique

Les équipements TrackZ, tout en un

«La grosse roue est idéale pour se promener sur des terrains accidentés de façon confortable et stable. Le fauteuil se défait en plusieurs morceaux mais il reste très encombrant et très lourd. Avec la grosse roue, il est difficile de reculer ou entrer dans une boutique. Il est vraiment fait pour se déplacer à l'extérieur», décrit Nicolas. Ce qui l'a séduit, c'est le tout en un de la machine qui est conçue pour fonctionner ensemble, le fauteuil et les équipements qui s'y attachent. «C'est aussi un produit 100% québécois, dessiné et conçu ici; ce qui permet d'avoir accès directement à l'équipe qui a conçu le produit. Le contact est plus facile, plus humain. Le service est personnalisé. J'ai demandé de modifier le bouton de l'accélérateur qui était initialement à droite pour le placer à gauche et ça a été fait sans problème», reprend Nicolas.

Son équipement avait un coût, environ 17 000\$. Nicolas a pu faire appel à une campagne de dons, avec l'aide de la compagnie, qui a couvert entièrement les frais de la machine. Un coût et un financement que Nicolas espère voir plus accessibles dans le futur pour permettre de démocratiser l'usage de ces technologies dont il ne pourrait se passer aujourd'hui.

Nicolas, qui vient d'emménager à Béthanie dans une maison qu'il a entièrement conçue et aménagée pour ses besoins, a vu une amélioration significative de sa qualité de vie depuis qu'il utilise ces innovations technologiques pour se déplacer. «J'ai retrouvé autonomie, spontanéité et plaisir d'aller dehors!», se réjouit-il. **A. V.**

Avantages du Segway adapté: Maniable, pratique pour une utilisation en ville, notamment en hiver et donne accès à des terrains accidentés.

Limites du Segway adapté: Machine lourde et difficile à transporter. Confort moyen. Difficulté à se procurer le produit, doit être importé. Coût d'achat élevé et difficulté à trouver des pièces de rechange car la compagnie Segway n'existe plus.

Avantages de la trottinette électrique: Bonne durée d'autonomie lors des déplacements, ne prend pas beaucoup de place, facile pour se déplacer dans une foule, coût abordable.

Limites de la trottinette électrique: Difficulté d'utilisation dans des terrains accidentés.

Avantages de la fourche motorisée de TrackZ: Agréable, confortable, idéal pour les déplacements à l'extérieur.

Limites de la fourche motorisée de TrackZ: Encombrant et lourd, difficile de reculer ou d'entrer dans une boutique, coût très élevé. ■



La fourche motorisée de TrackZ



Nicolas sur son Segway

BOUGER C'EST IMPORTANT!

et bien plus qu'on le pense !



ARTICLE SUR L'IMPORTANCE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LA PRÉVENTION DU DÉCONDITIONNEMENT

EFFETS POSITIFS POUR LE BIEN-ÊTRE

EFFETS POSITIFS SUR LA MOBILITÉ, LA MARCHE ET LA FONCTION

EFFETS POSITIFS SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LA SANTÉ CARDIORESPIRATOIRE

EFFETS POSITIFS SUR LES FONCTIONS COGNITIVES ET LA NEUROPLASTICITÉ

C'est bien connu : l'activité physique améliore la condition physique et la santé, mais elle améliore bien plus que ça.

par Cindy Gauthier

La Stimulation Électrique

Après un incident ou accident ayant réduit votre mobilité ou celle de l'un de vos proches, la mise en place d'un programme de réadaptation à la maison avec un appareil d'exercice adapté peut faire la différence dans le temps de récupération ou dans le maintien de sa forme physique.

Dans certaines conditions, une partie du corps ou certains muscles sont paralysés ou trop faibles pour bouger, pas de problème, il existe une solution pour palier à cela et c'est la stimulation électrique!

En effet, que ce soit la stimulation électrique fonctionnelle (SEF ou FES) ou simplement la stimulation électrique neuromusculaire (NMES), la stimulation électrique est de plus en plus utilisée pour l'entraînement des muscles faibles ou paralysés ou l'entraînement général des personnes à mobilité réduite. En permettant un entraînement d'intensité plus élevée et plus complet, l'utilisation de la stimulation électrique peut permettre :

- L'amélioration de la santé des muscles donc plus de fibres musculaires et une meilleure composition
- L'amélioration de la capacité aérobie
- L'amélioration de la force
- L'amélioration de la fonction
- L'amélioration de la qualité de vie
- Le maintien de la santé des os
- La réduction de la masse grasse

Informez-vous auprès de notre équipe de spécialistes pour connaître les meilleures options pour votre condition et vos capacités, car il y en a de nombreuses.

Avec ses nombreux avantages, il serait presque fou de se passer de l'activité physique dans nos vies!

Pour plus d'informations



418-878-4487
ATLASMEDIC.COM



Atlas medic^{MD}
ÉQUIPEMENT • FORMATION • SERVICES

Références

Effets positifs sur le bien-être:

Todd KR, Lawrason SVC, Shaw RB, Wirtz D, Martin Ginis KA. Physical activity interventions, chronic pain, and subjective well-being among persons with spinal cord injury: a systematic scoping review. *Spinal Cord*. 2021 Feb;59(2):93-104. doi: 10.1038/s41393-020-00550-z. Epub 2020 Sep 18. PMID: 32948846.

Effets positifs sur la mobilité, la marche et la fonction et Effets positifs sur la condition physique et la santé cardiorespiratoire:

Saunders DH, Sanderson M, Hayes S, Kilrane M, Greig CA, Brazzelli M, Mead GE. Physical fitness training for stroke patients. *Cochrane Database Syst Rev*. 2016 Mar 24;3(3):CD003316. doi: 10.1002/14651858.CD003316.pub6. Update in: *Cochrane Database Syst Rev*. 2020 Mar 20;3:CD003316. PMID: 27010219; PMCID: PMC6464717.

Effets positifs sur la condition physique et la santé cardiorespiratoire:

van der Scheer JW, Martin Ginis KA, Ditor DS, Goosey-Tolfrey VL, Hicks AL, West CR, Wolfe DL. Effects of exercise on fitness and health of adults with spinal cord injury: A systematic review. *Neurology*. 2017 Aug 15;89(7):736-745. doi: 10.1212/WNL.0000000000004224. Epub 2017 Jul 21. PMID: 28733344.

Effets positifs sur les fonctions cognitives et la neuroplasticité:

Vanderbeken I, Kerckhofs E. A systematic review of the effect of physical exercise on cognition in stroke and traumatic brain injury patients. *NeuroRehabilitation*. 2017;40(1):33-48. doi: 10.3233/NRE-161388. PMID: 27814304.

Cet article peut être utilisé pour les effets de la stimulation électrique:

van der Scheer JW, Goosey-Tolfrey VL, Valentino SE, Davis GM, Ho CH. Functional electrical stimulation cycling exercise after spinal cord injury: a systematic review of health and fitness-related outcomes. *J Neuroeng Rehabil*. 2021 Jun 12;18(1):99. doi: 10.1186/s12984-021-00882-8. PMID: 34118958; PMCID: PMC8196442.

THERA
TRAINER

THERA-Trainer Tigo **Membres inférieurs** **et supérieurs**



Sécuritaire, facile et
confortable!



Stéphane Paquet s'équipe pour vivre la vie qu'il aime et bouger

Stéphane Paquet possède un éventail d'équipements qui lui permettent de l'aider à maintenir sa mobilité comme il l'aime, c'est-à-dire, en étant le plus actif possible. «J'ai 46 ans, j'ai une vie à vivre. Je peux moins bouger qu'avant mais quand je le fais, je veux en faire le plus possible. Quand j'ai eu mon accident en août 2010, j'étais très actif. Je partais faire de la randonnée avec ma conjointe presque toutes les fins de semaine et une fois par mois, on allait au camping, en tente. L'année après mon accident, en 2011, j'ai acheté ma première roulotte et nous avons commencé à faire beaucoup plus de camping. Ma petite fille avait 2 mois au moment de mon accident», se souvient Stéphane qui est paraplégique avec une lésion cervicale et vit à St-Jérôme.

La première roulotte de Stéphane a été entièrement adaptée grâce au financement de la SAAQ. Très utile au début, elle n'a finalement pas convenu à Stéphane qui devait sans cesse entrer et sortir, et passer par la chambre pour se rendre à la cuisine. En 2018, le campeur s'est donc procuré sa seconde roulotte, un modèle plus petit qu'il a beaucoup moins adapté à l'intérieur mais qui lui permet de vivre et de tout faire dehors. Stéphane se souvient d'ailleurs de la difficulté qu'il a eu à revendre sa première roulotte entièrement adaptée. Même s'il la vendait moins chère qu'à son achat, il n'a pu trouver acheteur après six mois de mise sur le marché. Il s'est donc résigné à la vendre à la compagnie chez qui il achetait sa nouvelle acquisition.

En camping, Stéphane vit dehors

Dans sa seconde roulotte, il est très facile de circuler et même de s'attabler à l'intérieur avec ses amis, en se plaçant au bout de la table conçue pour cinq personnes. Pour le reste, une cuisinette est installée dehors avec un frigo, un auvent est installé par-dessus, très en hauteur, pour lui permettre de faire un feu et de rester à l'abri de la pluie. Stéphane et sa famille se sont organisés au fil des années et ont maintenant leur installation bien rodée, rapide et agréable. D'autant plus que sa fille, devenue grande, aide désormais bien plus qu'avant à la vie au camping.

Une fois sur place, la famille de Stéphane Paquet remplit ses fins de semaine d'activités sportives en tout genre ce, de la fin mai à début octobre. Stéphane embarque l'un de ses trois vélos, en fonction de l'activité prévue ainsi que son kayak soufflé, son paddle soufflé et son hippocampe. Avec un couple d'amis, ils partent alors descendre la rivière Rouge sur 20 km. Ses amis l'aident pour les transferts, notamment quand ses bras sont «morts», comme il le dit, après avoir tant payagé.

Son hippocampe, son fauteuil à trois roues, permet à Stéphane de se rendre sur différents terrains: la neige, le sable ou encore aller dans l'eau. Ses trois vélos ont été choisis chacun pour une utilisation différente. Son vélo tout terrain à suspension Speedbike Comp CC l'emmène dans les bois, tandis que la fourche Triride électrique qui est une grosse roue positionnée à l'avant du fauteuil est plus large pour rouler sur le sable. Enfin, son Batec est un vélo qui s'attache au fauteuil et possède une assistance à batterie. C'est celui-là qu'il utilise en automne, pour aller dans les bois, car les côtes peuvent être dangereuses. Chacun de ses vélos a coûté entre 10 000 \$ et 20 000 \$.

Cette année, Stéphane s'est également muni de trois roues motrices fixées à son fauteuil, un autre produit offert par la compagnie Triride, pour vouloir aller au bord de l'eau de façon autonome et ainsi rejoindre sa conjointe et sa fille lors de leurs promenades.



Les grosses roues roulent facilement sur le sable

Un gros équipement d'hiver

Il ne manquait plus à Stéphane que de s'équiper pour le reste de l'année, à savoir, l'hiver. Adepte de ski et de raquette avant son accident, il se sentait triste de ne plus pouvoir faire les activités qu'il aimait, ni même profiter des joies de l'hiver. Le défi était, pour lui, de trouver une machine qui pouvait l'emmener dans les bois sans rester coincé dans la neige. L'adepte de mécanique rêvait d'obtenir ce produit depuis plusieurs années. Il a alors sauté sur l'occasion dès qu'il a pu obtenir un « démo » usagé. La MTT154 est une grande machine à batterie avec une autonomie de quatre heures, « une machine de transport conçue pour l'armée ou pour les secours difficiles d'accès », explique Stéphane, avec laquelle il peut aller partout dans les bois et même tracter trois traineaux pour s'amuser à plusieurs.

Stéphane finance en grande partie tous ses équipements. Quand il a eu son accident, sa maison était presque entièrement payée et il travaillait beaucoup. Aujourd'hui, il achète au fur et à mesure et reçoit un remboursement d'impôts, entre 30 et 35%, à chacune de ses dépenses. « Ce serait le fun si c'était possible de louer les produits quelque part; on pourrait essayer avant de se décider d'acheter. J'ai pensé louer mes équipements pour que tout le monde puisse en bénéficier pour pas trop cher mais si la personne ne fait pas attention... »

Conscient de la difficulté à revendre ses produits, Stéphane sait que chaque acquisition est faite pour la vie ou pour le plus longtemps possible. **A. V.** ►



La roulotte et son auvent qui permet à Stéphane de vivre dehors une bonne partie de l'été



Avantages d'une roulotte toute équipée vs une roulotte moins équipée :

La roulotte toute équipée est entièrement accessible mais il peut être difficile d'accéder à certains équipements selon l'aménagement. Elle est plus large qu'une roulotte moins équipée. La roulotte moins équipée peut s'adapter sur mesure aux besoins spécifiques de son utilisateur si on peut bricoler et faire soi-même des aménagements.

Limites d'une roulotte toute équipée vs une roulotte moins équipée :

Il est plus difficile de revendre une roulotte toute équipée qu'une roulotte moins équipée qui peut être revendue partout. Le coût de l'accessibilité est élevé.

Avantages d'avoir plusieurs vélos :

ils sont interchangeables en fonction du besoin, de l'utilisation et de la saison. Le Batec possède une assistance à batterie qui permet d'aller dans les bois en automne de façon sécuritaire. La fourche Tiriride électrique avec sa roue plus large permet de rouler sur le sable. Le Speedbike Comp CC est un vélo tout terrain à suspension idéal pour aller dans les bois.

Limites d'avoir plusieurs vélos : le coût de chacun des vélos.

Avantage de l'Hippocampe : permet d'aller sur différents types de terrain : la neige, le sable ou encore aller dans l'eau.

Limite de l'Hippocampe : pas de frein, difficile de remonter dans le fauteuil une fois assis dessus.

Avantage de la MTT154 : permet de se promener partout en hiver sans risque d'être coincé dans la neige. Permet de tirer trois traîneaux pour des promenades à plusieurs.

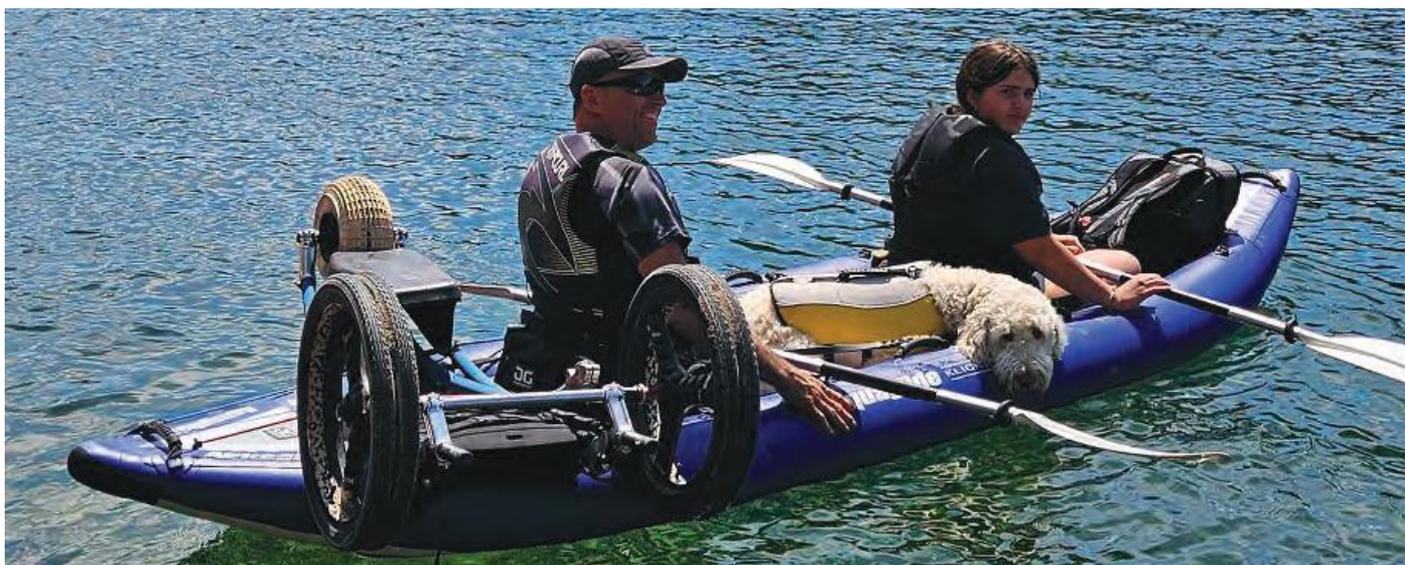
Limites de la MTT154 : Son coût, sa rareté sur le marché et son volume qui demande une remorque pour la déplacer. ■



Le vélo tout terrain à suspension Speedbike Comp CC



Même en hiver, la Freewheel fixée à l'avant lui permet de circuler



Le kayak soufflé sur lequel Stéphane embarque son Hippocampe pour de belles sorties en famille



Un troisième bras, c'est toujours pratique!

Par Isabelle Ducharme

Je suis loin d'être une geek, mais je me débrouille un peu avec la technologie. J'ai une relation amour-haine comme beaucoup d'autres personnes, je crois, avec la technologie. Quand ça fonctionne, c'est magnifique. Mais quand ça cesse de fonctionner, ça peut parfois être long avant de trouver la solution! Ceci étant dit, après avoir appris la thématique du magazine pour ce mois-ci, j'ai réfléchi un peu et j'ai réalisé que finalement la technologie est quand même assez présente dans ma vie!

Sans la technologie, je n'aurais pas d'ouvre-porte automatique et de store qui peuvent être programmés pour ouvrir et fermer à l'heure que je désire à la maison. Je n'aurais pas eu non plus d'ordinateur pour me permettre de poursuivre mes études jusqu'à la maîtrise.



Les nombreuses utilités du bras

Mon histoire avec Kinova

Un jour, la compagnie Kinova s'est présentée sur mon chemin avec sa technologie pensée pour l'humain et sa petite équipe de travail chaleureuse. Bien installée à mon kiosque dans un salon de l'accessibilité, une représentante de la compagnie Kinova est venue me chercher pour que je me rende à son kiosque pour voir leur produit unique à l'époque : le bras robotisé Jaco. Je trouvais la technologie impressionnante, mais j'avais un doute sur son utilité pour moi. Je suis tétraplégique, mais j'ai quand même l'usage partiel de mes bras, sans mouvement dans les doigts.

C'est ici qu'a débuté mon histoire de collaboration avec Kinova et, éventuellement, l'utilisation de la technologie qu'elle a développée. Je crois au produit. Je comprends son utilité et j'en fais la promotion auprès de personnes avec une paralysie complète.

J'assiste maintenant la compagnie dans différents moyens de communication et promotion qui pourraient interpeller les personnes avec une déficience motrice et les différentes entités du domaine de la santé qui pourraient éventuellement décider d'en faire un produit offert par les mêmes programmes que l'obtention d'un fauteuil roulant. On me propose donc initialement de l'essayer pour une période d'un mois et de voir si je pense que le bras robotisé Jaco m'est utile.

Après quelques jours d'utilisation, j'étais convaincue! Ça me prend un bras robotisé Jaco dans ma vie au quotidien. Alors, je dis: oui, il peut aider quelqu'un qui n'a aucun mouvement des membres supérieurs à manger, taper à l'ordinateur et à faire d'autres tâches qui se font sur un espace comme une table, mais que j'arrive à faire seule grâce à mes mouvements partiels des bras et les petites adaptations comme un bracelet universel. La partie que je n'avais pas encore comprise avant de l'avoir attaché à mon fauteuil roulant était tout le quotidien.

Le premier matin où j'ai pu prendre un café sans paille

Je vous avoue que la révélation, qui a été mon plus grand bonheur par rapport au bras robotisé Jaco, a été le premier matin où j'ai pu prendre un café sans paille et sans attendre que quelqu'un me donne des gorgées. J'ai eu mon accident à l'aube de mes 22 ans et, enfin, à 47 ans j'ai savouré mon café matinal à mon rythme! Quel bonheur!

Bien sûr, il y a de multiples autres raisons encore plus pertinentes et percutantes de se procurer un bras robotisé lorsqu'on a une déficience motrice qui affecte les membres supérieurs. ►



Avant d'avoir le bras robotisé Jaco

- Si j'échappais mon téléphone, les manettes de contrôle à distance, mon pointeur pour travailler à l'ordinateur par terre le matin, ils y restaient pour le reste de la journée ou jusqu'à ce qu'un visiteur passe me dire bonjour.

Maintenant, je peux ramasser des objets au sol grâce à Jaco.

- Si j'avais une fringale en après-midi, le désir d'aller chercher quelque chose dans l'armoire ou le réfrigérateur, ça m'était impossible.

Maintenant, je peux ouvrir la porte et prendre des objets sur les tablettes grâce à Jaco.

- Si une personne avait la gentillesse d'appuyer sur le bouton d'ascenseur pour que je puisse y entrer et que je me retrouvais dans l'ascenseur devant des boutons d'étage trop hauts, je restais prise jusqu'à ce qu'une personne entre; ce qui parfois pouvait être long selon l'heure de la journée.

Maintenant, je peux appuyer sur le bouton à l'extérieur et à l'intérieur de l'ascenseur grâce à Jaco.

- Si j'étais à l'extérieur de la maison et qu'il pleuvait ou qu'il faisait un soleil intense, le parapluie devait être tenu par la personne qui était avec moi, si j'étais accompagnée.

Maintenant, je peux tenir en place un parapluie pour me protéger des intempéries grâce à Jaco.

En fait, avec l'accompagnement d'un technicien de la compagnie Kinova, il y a une solution à peu près tout ce qu'on veut faire et qui nous est présentement impossible, en fonction de nos limitations motrices des membres supérieurs. Le bras robotisé Jaco de Kinova est devenu tellement important dans ma vie et dans mon autonomie, que maintenant, pour moi, c'est mon ami Adam! ■



Boire un café sans paille, quel bonheur!

KINOVA

PETITE ANECDOTE

Pour les personnes qui seraient moins au courant de l'existence de la compagnie Kinova, voici un petit résumé de son histoire, dans mes propres mots. Le jeune Charles Deguire était fasciné par ses oncles atteints de dystrophie musculaire, mais surtout, il avait la fibre de la créativité. Les frères Forest sont à l'origine de l'implantation du transport adapté au Québec. Jacques, un des frères, a « patenté » avec différents objets disponibles à la maison, une espèce de bras mécanique articulé qui permet de ramasser des choses. Ceci donne l'idée à Charles de compléter des études d'ingénieur, afin de créer un vrai bras robotisé qui pourra servir aux personnes ayant une déficience motrice.

La compagnie Kinova est créée en 2006 et la technologie du bras robotisé sera nommée Jaco en l'honneur de celui qui a tout inspiré, Jacques Forest. Les co-fondateurs, Charles Deguire et Louis-Joseph L'Écuyer, ainsi que quelques membres de l'équipe d'origine sont toujours en poste pour s'assurer que la qualité du produit et les services soient présents. Le prototype mentionné un peu plus haut est encore en exposition chez Kinova.

Ajoutons que Kinova est localisée au Québec et plus précisément à Boisbriand.



Kinova révolutionne l'assistance aux personnes en situation de handicap avec sa nouvelle interface universelle Jaco Blue.

Kinova, chef de file mondial dans le domaine de la robotique d'assistance, franchit une nouvelle étape dans son engagement envers l'autonomie des personnes en situation de handicap. La société québécoise vient d'annoncer le lancement d'une nouvelle fonctionnalité pour son célèbre robot d'assistance Jaco qui promet de transformer radicalement la manière dont les individus peuvent interagir avec leur environnement.



Le robot d'assistance Jaco de Kinova est connu pour aider les personnes dont les fonctions des membres supérieurs sont limitées, à atteindre une plus grande indépendance et une meilleure qualité de vie. Les utilisateurs du Jaco peuvent effectuer des tâches qui rendent leur quotidien plus sécuritaire et permet de réduire leur dépendance envers les aidants. Des tâches telles que boire, manger, ouvrir des portes, utiliser un cellulaire ou appuyer sur les boutons des ascenseurs et des feux pour piétons.

Jaco Blue

Aujourd'hui, avec la nouvelle interface universelle Jaco Blue, le fauteuil roulant motorisé et le bras robotisé ne font qu'un, ce qui permet d'effectuer des activités quotidiennes encore plus facilement et en

toute sécurité. Le Jaco Blue vous permet de contrôler votre robot d'assistance Jaco via Bluetooth, USB ou une connexion analogique DB9. La nouvelle interface universelle offre plus de possibilités de personnalisation et de combinaison avec d'autres aides. L'utilisation est simplifiée, plus intuitive qu'auparavant et les possibilités sont plus nombreuses.

Kinova au Québec

Dans la Belle Province, Kinova accompagne les personnes pouvant bénéficier de Jaco ou d'autres dispositifs d'assistance comme les supports de bras O110 et O540, ou l'aide à l'alimentation Obi. Kinova offre des essais gratuits à domicile avec un spécialiste afin de valider et bien comprendre le besoin. Le spécialiste continue son accompagnement lors des démarches liées à l'acquisition, à la formation et à l'utilisation du dispositif.

Kinova a pour objectif de rendre accessible à tous les aides techniques à haute valeur ajoutée. La compagnie de Boisbriand est en démarches concrètes dans le but de faire reconnaître la légitimité des aides techniques pour le haut du corps dans les programmes de remboursement au Québec. Après avoir ouvert la voie avec la SAAQ, grâce au support de Moelle épinière et motricité Québec (MÉMO-Qc), Kinova met à présent toute son énergie pour ouvrir cette possibilité, non seulement aux personnes blessées médullaires, mais aussi à celles vivant avec différentes dystrophies musculaires, la sclérose latérale amyotrophique, l'amyotrophie spinale, etc.

Pour toutes questions concernant Jaco, vous pouvez vous rendre sur le site internet (assistive.kinovarobotics.com/fr/) ou contacter Kinova à info@kinova.ca et 514 277-3777 afin de parler avec l'équipe de spécialistes. ■





Débrouillard et indépendant, Michel Lonergan adapte la technologie à ses besoins

Michel Lonergan est bricoleur. Il a toujours été manuel. Même petit, il construisait des cabanes en bois avec ses amis. Aujourd'hui, il répare une vieille table de cuisine, son intercom, une cafetière vieille de 100 ans donnée en cadeau de mariage à sa grand-mère... Une de ses belles inventions qui lui apporte tout un tas de compliments et l'admiration des passants, c'est la souffleuse à neige qui s'accroche à son fauteuil et lui permet d'évacuer le restant de neige accumulée devant son garage après chaque tempête. Il se souvient avoir dessiné la barre de traction qui la relie au plateau de son fauteuil sur une « *napkin* ».

« J'ai fabriqué ça en une fin de semaine avec un ami. J'ai modifié le plateau du fauteuil roulant pour qu'il soit plus résistant. Je suis habitué à travailler le métal, à faire de la soudure », raconte Michel. À chaque tempête de neige, un déneigeur lui est fourni par la SAAQ. Mais quelquefois, ce n'est pas suffisant. Il reste de la neige à évacuer si Michel veut réussir à sortir son véhicule du garage. « Je fais mon sport avec ça. Je le fais avec mon voisin qui m'aide », reprend-t-il.

Bien avant son accident en novembre 2010 qui l'a rendu paraplégique complet, cet ancien conducteur de locomotives pour la société Canadien Pacifique, était déjà débrouillard et indépendant. L'ascenseur qu'il a installé dans la maison à deux étages dont il est propriétaire lui permet d'ailleurs de descendre efficacement de chez lui, en même pas trente secondes. Cet ascenseur a été payé par la SAAQ à la suite de son accident car l'immeuble lui appartenait déjà. « Ça a changé ma vie. Avant, j'avais la chaise sur rail, ça mettait deux minutes et demie puis je



Michel Lonergan



La trottinette électrique Firefly de Michel

devais me transférer sur un fauteuil roulant en haut et en bas. C'était beaucoup trop long. Et maintenant, je peux transporter des paquets aussi», raconte Michel en faisant une démonstration.

Sa trottinette électrique est une autre des belles innovations technologiques dont Michel ne saurait se passer. En été, il se promène partout avec sa trottinette, une Firefly, et son appareil photo pour s'adonner à sa passion. «La première fois que je suis sorti sur la piste cyclable sur Notre-Dame, que j'ai senti le bois et le vent dans le visage, j'ai eu les deux yeux pleins d'eau», se souvient l'homme qui a grandi plus dans le bois qu'en ville. Il avait réussi à obtenir de la SAAQ qu'elle paie sa trottinette à 3500 \$: «Ça a été compliqué parce qu'ils avaient peur qu'elle endommage mon fauteuil et qu'ils doivent payer un nouveau fauteuil. Je l'ai depuis 2015, il n'a jamais été endommagé.»

La trottinette permet aussi à Michel de socialiser car les gens l'arrêtent dans la rue pour lui poser des questions. Il en est de même d'ailleurs avec la souffleuse: «C'est tellement drôle de voir la face des déneigeurs quand ils

me voient en fauteuil, ils cherchent à comprendre. Ça vaut 100 pièces! Puis ils voient l'attache et ils sont fiers», commente Michel, ravi. **A. V.**

Avantages de la souffleuse à neige adaptée: apporte l'autonomie, rend l'usage d'une souffleuse accessible, permet de dégager son entrée avec un minimum d'aide.

Limites de la souffleuse à neige adaptée: nécessite des connaissances en bricolage et en soudure pour confectionner le plateau et le support reliant la souffleuse au fauteuil.

Avantages de la trottinette électrique Firefly: apporte la liberté de déplacement, maniable et facile à accrocher en avant du fauteuil, permet de rouler sans effort.

Limite de la trottinette électrique Firefly: la difficulté du financement du matériel.

Avantages de l'ascenseur en opposition à la chaise sur rail: important gain de temps et de confort, rapidité, déplacement sans transfert, discrétion, possibilité de monter des paquets. ■



La souffleuse à neige qui s'accroche au fauteuil de Michel et son mécanisme



L'impression 3D, une invention qui stimule la créativité

Par Aline Vancompernelle

Étienne Mayer est un casse-cou, touche-à-tout, créateur et imaginaire. Figurez-vous que depuis son appartement, il imprime toute sorte de petits objets servant à faciliter son quotidien et celui des autres. Utiliser les innovations technologiques qu'il crée lui-même est presque devenu une seconde nature.

Avez-vous déjà vu fonctionner une imprimante 3D? C'est plutôt impressionnant d'imaginer que ces petites machines peuvent faire apparaître des objets en trois dimensions à partir d'un logiciel qui leur en aura donné l'ordre! «Les gens qui viennent chez moi voient souvent des imprimantes 3D pour la première fois», sourit Étienne devant la caméra de son ordinateur.

Le jeune tétraplégique de 27 ans est installé en Abitibi, à Rouyn-Noranda, une ville de 50 000 habitants au nord

du Québec, près de la frontière ontarienne. Alors, même avec toute la volonté du monde, difficile de faire sept heures de route depuis Montréal pour réaliser une entrevue. Heureusement, la technologie me permet de lui parler et d'entrevoir une partie de son appartement qu'il a, comme il le dit, transformé en un petit atelier d'impression, au fil du temps, depuis deux ans. Tout à sa création et son passe-temps, Étienne possède trois imprimantes 3D. La petite dernière a rejoint les rangs de sa collection il y a à peine un mois. Elle peut imprimer six fois plus vite et sortir plusieurs couleurs en même temps. «Avec celle-là, j'appuie sur «Démarrer» et elle part toute seule», raconte-t-il, heureux, comme s'il donnait un coup de baguette magique!

Créer des aides techniques

Depuis qu'il a commencé à s'intéresser aux imprimantes 3D, après son accident dû à un mauvais plongeon au bout d'un quai dans un lac, il y a 4 ans, Étienne s'est donné pour passion de créer différentes aides techniques. Il cherche à se faciliter la vie, mais aussi celle des autres qui en auraient besoin.

S'étant retrouvé célibataire, cette activité est venue combler une bonne partie de son temps. Il a créé des poignées pour canettes qui permettent de les ouvrir plus facilement quand on ne peut pas bien utiliser ses mains. Il a aussi créé des aides pour tourner le volant de la voiture



Étienne Mayer est, depuis quelques mois, conseiller pair bénévole à MÉMO-Qc.



Les inventions d'Étienne.

adaptée et les «pitons» installés sur le volant. Il a imaginé un porte-cartes qui lui permet de sortir les cartes d'un coup, en pressant un petit bouton. D'autres fois, il remplace des pièces de machines ou de fauteuils qui sont brisées, qui sont introuvables sur le marché ou mettent des mois à être remplacées. Il imprime encore des choses aussi «banales» qu'un porte-rouleau de papier toilette.

Dans son malheur, Étienne a eu de la chance car il possédait une très bonne assurance invalidité au moment de son accident. Il était alors ►

employé comme mécanicien dans les mines de nickel du nord du Québec depuis 7 ans et recevait un très bon salaire. À l'époque, il était toujours dans ses bagages, 21 jours sur place, puis 2 ou 3 semaines à la maison. Il aimait son travail qui lui demandait une bonne motricité, une force dans les doigts.

«J'aime beaucoup essayer des choses»

Maintenant, sa nouvelle passion qui ne sera plus jamais un métier le pousse vers la créativité, l'invention, la réinvention: «Je n'avais jamais travaillé comme ça avant. Quand une personne me parle d'un projet, je vois le projet dans ma tête. J'aime beaucoup essayer des choses. Je me mets à l'ordinateur et j'ai un logiciel pour créer des pièces. J'utilise mon imagination. Certaines fois, je dois modifier des pièces ou une partie. Quand j'imprime, j'ai l'impression que des robots travaillent pour moi!» L'impression 3D lui a aussi permis d'apprendre la patience, «j'avais de la misère avec ça. Je suis plus patient maintenant, mais plus le matin que le soir», avoue-t-il.

Étienne est très matinal et après son entraînement quotidien, il se consacre sans relâche à ses impressions. Il a toujours de nouvelles idées, ou on lui en apporte. Le bouche-à-oreille et Facebook achèvent de lui fournir les demandes qui manquent à combler son temps, pour rendre service. «J'ai fait des roses en plastique pour la St-Valentin. Pour Noël, j'ai imprimé des filaments fluorescents pour des étoiles à mettre sur le sapin. Je les ai donnés à ma famille, à mes amis. Mes frères et sœurs ont pas mal d'enfants.»

TETRA 3D Printing

TETRA 3D Printing (TRETA pour Tétraplégique), le nom qu'il a donné à ses créations et à sa page Facebook, n'est pas le seul passe-temps d'Étienne. Resté casse-cou dans la mesure de son nouveau possible, il possède un SmartDrive et un fauteuil TrackZ équipé d'une roue électrique à l'avant depuis un an. Il a déjà parcouru 830 km l'été dernier et ne compte pas s'arrêter là.

Sa tétraplégie partielle lui offre des défis, mais elle lui permet aussi de voir quelques belles améliorations. Aujourd'hui, il peut se tenir debout facilement pendant 15 à 20 minutes et marcher quelques pas chez lui, à l'aide d'une marchette. Après l'opération de transfert nerveux qu'il a subi aux deux bras, il peut davantage se servir de ses mains. Étienne a été un des premiers à subir cette opération au Québec. Aujourd'hui, et avec toute la vie devant lui, Étienne ne voit pas ni de limites à la création, ni à la réalisation de ses rêves, quels qu'ils seront!

Avantages de l'imprimante 3D: permet de créer des pièces sur mesure et de remplacer des parties d'équipement manquantes, permet de stimuler la créativité et ne demande pas d'être dépendant d'un tiers pour recevoir et commander ses pièces. Accès rapide au matériel.

Limites de l'imprimante 3D: son coût et les connaissances informatiques et techniques liées à son utilisation.

Avantage du SmartDrive et de la roue TrackZ: permet le déplacement sur de nombreux kilomètres de façon autonome.

Limite du SmartDrive et de la roue TrackZ: leur coût. ■



Les 3 imprimantes d'Étienne.



Pour adapter les nouvelles technologies à vos besoins, faites appel à la Clinique d'accès aux aides technologiques

Par Aline Vancompernelle

Les tiroirs de l'atelier de la Clinique d'accès aux aides technologiques regorgent de gadgets en tout genre. Pour l'œil non averti, ils ressemblent à de simples fils ou à de petits objets électroniques ou en plastique mais chacun d'entre eux a bien un usage précis qui vise à rendre plus autonome une personne en situation de handicap dans l'usage des nouvelles technologies. Nous parlons ici de téléphone, d'ordinateur, de tablette, de système de contrôle de l'environnement ou encore de manettes adaptées pour les jeux vidéo. Le tout est installé au Centre de réadaptation en déficience physique Lucie-Bruneau à Montréal, rattaché au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Il en existe d'autres du même genre, dans chaque région administrative du Québec.

L'accès à un téléphone cellulaire l'une des premières choses auxquelles les nouveaux blessés médullaires demandent à avoir accès le plus rapidement possible. Personne ne peut désormais se passer de son cellulaire. Il peut simplement suffire d'accéder aux commandes vocales du téléphone. Celles-ci demandent cependant une programmation et de la pratique. « Avec certains cellulaires, on peut tout faire par la voix. Pour l'organiser, il faut souvent un entraînement, un aide-

mémoire car il faut apprendre les commandes vocales exactes pour que le téléphone réponde. Les clients gagnent à avoir un encadrement au début car cela peut vite devenir frustrant et les clients peuvent se décourager. Il faut qu'ils apprivoisent tout ça », explique Sophie Laplante, ergothérapeute spécialisée à la Clinique, son téléphone en mains, prêt pour une démonstration.

Des technologies en évolution constante

Sophie Laplante travaille depuis trois ans à la Clinique et est passionnée par son travail. Attirée par les nouvelles technologies, elle a demandé à intégrer la Clinique et a été mentorée pendant un an et demi à ses débuts afin de maîtriser l'utilisation de ces objets sans cesse en évolution. La manipulation semble simple et souvent les personnes qui passent par la Clinique essaient d'abord de se débrouiller eux-mêmes pour adapter leur téléphone ou encore leur maison. Sophie Laplante constate que, trop souvent, les clients qui sont rentrés chez eux après leur séjour à l'IRGLM achètent de nombreux gadgets sur Amazon, « des choses qu'ils voient sur internet et qui ont l'air de bien fonctionner mais en pratique, c'est plus compliqué. On voit certains clients qui, avant de venir nous voir, ont acheté beaucoup d'items qui n'étaient pas adaptés à leurs besoins. »

Les systèmes de contrôle de l'environnement présents sur le marché grand public peuvent poser de sérieux problèmes pour une personne tétraplégique qui dépend de cette technologie et elle peut parfois même rencontrer des enjeux de sécurité. Si une porte reste fermée ou une lumière allumée et que la commande vocale ne répond pas, il suffit pour une personne qui n'est pas en fauteuil de se lever pour activer la commande manuellement mais une personne dont la mobilité est limitée se retrouvera coincée si le système est défaillant. Il en est de même pour un contrôle de lit défectueux. « Rester coincer dans son lit ou dehors pendant une tempête de neige peut constituer un danger important », ajoute l'ergothérapeute.

Des conseils et du matériel spécialisé

Sophie Laplante recommande donc toujours de consulter la Clinique afin d'obtenir les conseils fiables de spécialistes et un matériel qui sera le plus adapté possible à la condition spécifique de la personne et à son environnement personnel. « Quand un client fait appel à nous, il nous parle de ce qu'il voudrait, de son environnement et de ses capacités. L'ergothérapeute détermine ses besoins en matière d'aide technologique et essaie diverses solutions en expliquant les avantages et les inconvénients. Nous nous déplaçons beaucoup chez les gens, nous avons une grande flexibilité. Nous prenons le temps de faire des recherches et des essais, en collaboration avec divers spécialistes dans le domaine informatique, électronique et autres », détaille Sophie Laplante.



Il est facile d'appuyer sur un seul bouton pour contrôler le téléphone ou seulement d'approcher la main

Les ergothérapeutes de la Clinique reçoivent à la fois des demandes de personnes qui sont nouveaux blessés médullaires ou de personnes qui sont blessés depuis longtemps mais qui souhaitent changer leur système. Certains clients sont référés par leur ergothérapeute, par un professionnel de la santé qui connaît la Clinique ou encore s'autoréfèrent. «Il arrive souvent que les clients ne savent pas que telle ou telle adaptation existe et ils peuvent croire qu'ils

ne sont pas en mesure d'utiliser un cellulaire ou un ordinateur», reprend Sophie Laplante.

Les ergothérapeutes sont fiers de pouvoir aider leurs clients à retrouver le contrôle, même s'ils ont de lourdes limitations physiques. Pouvoir utiliser un ordinateur augmente l'autonomie, la participation sociale et permet d'être davantage actif, ce qui contribue à améliorer la qualité de vie de manière générale.

EN BREF

LA CLINIQUE D'ACCÈS AUX AIDES TECHNOLOGIQUES EN CHIFFRES

La Clinique d'accès aux aides technologiques de Montréal est rattachée au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Ses cinq ergothérapeutes se déplacent et interviennent chez leurs clients pour installer des systèmes de contrôle de l'environnement qui doivent être adaptés directement au domicile de la personne. Cinq orthophonistes aident également à l'usage des appareils de communication. La Clinique emploie également un technicien en informatique et un spécialiste en bras de montage. Il existe une Clinique d'accès aux aides technologiques dans chaque région administrative du Québec.

FINANCEMENTS MULTIPLES

En ce qui concerne le financement, plusieurs aides sont financées par le Programme ministériel des aides techniques à la communication (PMATCOM) pour des installations de base, d'autres comme des interrupteurs et des rideaux électriques sont financés par la SAAQ et la CNESST.

Le PMATCOM est un programme du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec qui permet de prêter des équipements aux personnes en situation de handicap afin de pallier certaines incapacités. Les prêts sont demandés par la Clinique sur le long terme, jusqu'à ce que la personne qui en bénéficie n'en ait plus l'utilité.

Dans la plupart des cas, les prêts vont cependant se limiter à fournir le matériel qui permet d'accéder à la technologie mais pas la technologie elle-même, comme un ordinateur ou un cellulaire.

Pour le reste, des organismes comme MÉMO-Qc par le biais du Fonds 33 aident à couvrir les besoins, comme pour un changement de téléphone cellulaire qui répond mieux aux commandes vocales ou encore, des manettes de jeux vidéo adaptées qui seraient contrôlées par un joystick au menton.

COMMENT OBTENIR LES SERVICES DE LA CLINIQUE D'ACCÈS AUX AIDES TECHNOLOGIQUES?

Il vous faut avoir plus de 18 ans et avoir une déficience physique.

Vous pouvez remplir un formulaire de demande au guichet d'accès DI-TSA-DP disponible en ligne à l'adresse: <https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/deficience-physique-sensorielle-langage-auditive-et-motrice/aides-techniques-prothese-orthese/aides-communication-contrôle-environnement> ou en tapant «Clinique d'accès aux aides technologiques» sur un moteur de recherche, ou encore en contactant par téléphone le 514 527-4527, poste 712280.

Les délais d'accès à la Clinique peuvent varier mais sont actuellement de quelques mois.

ON A TESTÉ L'ORDINATEUR À COMMANDE OCULAIRE

Un ordinateur est prêt à être configuré dans l'atelier. Nayma, la collègue de Sophie, s'attèle à la tâche. Un essai rapide permet de constater que la commande de la machine à l'œil est bien efficace et très intéressante mais nécessite un certain entraînement.

Après avoir configuré l'appareil en suivant du regard des cibles aux quatre coins de l'écran, la mise en pratique sur un écran d'accueil n'est pas aisée. Fixer le regard droit sur l'onglet ne semble pas toujours être la meilleure manière d'obtenir une réponse pour ouvrir le menu suivant. Il faut parfois regarder un peu au-dessous ou plus à gauche. Mais, c'est promis, nous nous reprendrons pour nous améliorer! ■



Nayma configure l'ordinateur à commande oculaire pour son prochain client.



La Clinique Parents Plus offre des services et équipe les parents pour mieux vivre avec leur enfant

Par Aline Vancompernelle

Entrevue avec Véronique Gilbert, ergothérapeute et coordonnatrice professionnelle à la Clinique Parents Plus depuis plus de 15 ans

La Clinique Parents Plus accompagne les parents en situation de handicap physique qui éprouvent des difficultés à fournir certains soins quotidiens à leur bébé. Ses ergothérapeutes proposent du soutien et des aides techniques adaptées aux besoins spécifiques de chaque parent parmi une belle variété de produits.

Qu'est-ce que la Clinique Parents Plus?

La Clinique Parents Plus fait partie du réseau de la santé et des services sociaux. Elle est unique au Québec et est installée au Centre de réadaptation en déficience physique Lucie-Bruneau à Montréal, au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Elle regroupe une équipe de 5 ergothé-



La Clinique Parents Plus au salon des innovations technologiques à l'IRDPO de Québec

rapeutes spécialisées qui apportent des conseils, des outils et des équipements spécialisés et personnalisés aux parents ayant une déficience physique, dont les capacités fonctionnelles de ces parents sont atteintes et qui font face à des défis dans leur vie quotidienne pour s'occuper de leur enfant. Il peut s'agir de porter le bébé, le déplacer, le nourrir, lui donner le bain, le changer ou encore le coucher.

Le but est de rendre les parents les plus autonomes possibles dans les soins qu'ils donnent à leur enfant, tout en s'assurant qu'ils puissent le faire de manière sécuritaire.

À quoi sert la Clinique Parents Plus?

La Clinique Parents Plus a été créée pour offrir un support au rôle parental de même qu'un soutien technique aux parents dès la naissance de l'enfant et jusqu'à l'âge de deux ans.

Qui peut contacter la Clinique Parents Plus?

Tous les parents, grands-parents ou futurs parents qui vivent au Québec et qui ont une déficience physique et dont les capacités fonctionnelles sont atteintes; ce qui les empêche de donner certains soins à un bébé.

Quand contacter la Clinique Parents Plus?

Si vous allez devenir parents pour la première fois, il est recommandé de contacter la Clinique Parents Plus dès le début de la grossesse. Vous vous inscrirez alors sur la liste d'attente; ce qui vous permettra de prendre le temps de planifier la venue de votre bébé avec une ergothérapeute.

Vous pouvez également contacter la Clinique Parents Plus à n'importe quel moment, depuis la naissance de l'enfant jusqu'à ses 2 ans, si vous rencontrez des difficultés concernant un ou plusieurs soins à donner à votre bébé.

Comment fonctionne concrètement l'intervention?

Après avoir rempli le formulaire de demande de service disponible en ligne, vous serez invités à une première rencontre d'évaluation au Centre Lucie-Bruneau (ou en télésanté pour les gens demeurant à l'extérieur du grand Montréal) permettant de définir vos besoins et d'évaluer vos capacités et vos difficultés à prendre soin de votre bébé.

Au regard de vos besoins, une série de recommandations vous sera faites et vous pourrez ensuite vous rendre dans la salle de démons-

tration pour faire l'essai d'équipements susceptibles de vous convenir parmi la gamme des aides techniques proposées par la clinique.

Une visite à domicile sera ensuite prévue avec l'ergothérapeute qui sera en mesure d'adapter précisément l'équipement à votre domicile et à votre environnement. Cette première visite permettra également d'installer l'équipement et de revoir les instructions pour que l'utilisation puisse se faire de manière sécuritaire.

Un suivi sera ensuite effectué régulièrement avec l'ergothérapeute en fonction de la croissance et des changements du bébé. Certains changements pourront se faire également en fonction de la météo: si les sorties sont moins fréquentes en hiver avec un tout petit, une fois l'été venu et l'enfant moins fragile, les promenades extérieures sont tentantes et, avec elles, le besoin de s'assurer de pouvoir les faire en toute sécurité, en fonction de l'environnement extérieur qui se trouve autour du domicile (ville ou campagne, rue ou parc, etc.).

Le suivi est offert jusqu'aux 2 ans de l'enfant.

Depuis décembre 2023, une travailleuse sociale a rejoint l'équipe de la Clinique Parents Plus. Il s'agissait d'une demande souhaitée depuis quelques années par les parents pour leur offrir un soutien supplémentaire et les accompagner dans leur rôle parental. Elle peut, par exemple, les aider à définir la répartition des tâches entre les parents ou encore, faire un pont entre la famille et les ressources existantes au besoin.

La Clinique Parents Plus est située à Montréal. Comment s'organisent les services en région?

La zone d'intervention des ergothérapeutes est limitée à 50 minutes de route autour de Montréal. Au-delà des 50 minutes, les ergothérapeutes montréalaises entrent en contact avec l'ergothérapeute du CLSC où réside le parent. Cet ergothérapeute devient alors un ergothérapeute-partenaire avec qui sont programmés des évaluations et des suivis à distance par visioconférence avec Montréal. Ce système de télésanté a été mis en place longtemps avant la pandémie dans le but d'offrir la même qualité de service partout au Québec.

Qu'envisage la Clinique Parents Plus pour l'avenir?

À la suite des demandes des parents, les responsables de la Clinique Parents Plus espèrent pouvoir étendre les services offerts aux parents au-delà des 2 ans de l'enfant. En effet, même après deux ans, les besoins de soutien et d'accompagnement sont encore réels. Les parents entrent dans une phase de collaboration avec l'enfant et les besoins dépassent le cercle de la maison, ils concernent les loisirs, la discipline et l'autorité.

Les parents ont également fait part de leur besoin de soutien psychologique, notamment en psychoéducation, pour les accompagner dans leur nouveau rôle de parent.

Les responsables de la Clinique Parents Plus poursuivent leurs démarches pour aller encore plus loin dans le soutien qu'elles peuvent offrir. Elles souhaitent également offrir plus de visibilité à la Clinique qui n'est pas encore assez connue, selon elles. ►





LA CLINIQUE PARENTS PLUS EN CHIFFRES

1997, année de création de la Clinique Parents Plus

5 ergothérapeutes spécialisés

1 travailleur social

1 province desservie dans son ensemble

Plus de 1 200 parents rencontrés et aidés pour un ou plusieurs enfants

0 à 2 ans de l'enfant, la période de suivi des parents

Pour plus d'info et contacter la Clinique, consultez le site: <https://ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca/soins-et-services/deficience-physique/service-de-soutien-aux-parents-ayant-une-deficience-physique-clinique-parents-plus>

Et la brochure Répertoire des aides techniques disponibles: <https://ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca/sites/ciusscsmtl/files/media/document/RepertoireAidesTechniquesParentPlus.pdf>

Contactez la Clinique par téléphone: 514 527-4527, poste 2601 ■



Le siège Kangourou



La baignoire Otarie



Le coussin Voyageur

Campagne de financement 2023-2024

Objectif : 100 000 \$

**Ensemble, solidairement,
changeons des vies!**

Je donne maintenant
fondationmoelleepiniere.com/jedonne

 Fondation Moelle épinière
et motricité Québec
Soutenir l'autonomie

90 % des patients ont déclaré que les cathéters GentleCath Glide^{MC} étaient plus confortables que leur cathéter habituel¹.

GentleCath Glide^{MC}
avec technologie FeelClean^{MC}

Les situations inconfortables font partie de la vie

Grâce à GentleCath Glide^{MC} avec technologie FeelClean^{MC}, votre cathéter n'en fera pas partie.

En séchant, les cathéters traditionnels peuvent coller², ce qui rend leur retrait inconfortable. L'effet collant et les résidus résultant de l'utilisation de revêtements en PVP* peuvent contribuer à ce manque de confort.



Découvrez un soulagement qui fait toute la différence. Balayez pour demander vos échantillons gratuits.

Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.

*Le PVP est utilisé dans la colle et c'est ce qui rend les cathéters collants lorsqu'ils sèchent.
1. A Multi-Centre Clinical Investigation to Assess the Performance of GentleCath™ Glide intermittent catheters. Étude U378 GentleCath^{MC} Glide rapport finale. Juillet 2018. Données *in vitro* internes. Convatec Inc. 2. WHR 16933 TA 1369 FeelClean Rapport phase 1.
2. Pollard D, Allen D, Irwin N J, Moore J V, McClelland N, McCoy C P. Evaluation of an Integrated Amphiphilic Surfactant as an Alternative to Traditional Polyvinylpyrrolidone Coatings for Hydrophilic Intermittent Urinary Catheters. *Biotribology*. 2022;32(Déc. 2022):100223.



L'innovation technologique pour les personnes à mobilité réduite : Où en est la recherche au Québec?

Par Virginie Archambault, agente de recherche et de liaison
Entrevue avec Alexandre Campeau-Lecours, Ing., Ph.D.



Ingénieur mécanique de formation, Alexandre Campeau-Lecours est aujourd'hui chercheur et ingénieur en ingénierie de la réadaptation, professeur agrégé à l'Université Laval et propriétaire de la société Assystiv. Il se consacre au développement de technologies avancées (robotique, mécatronique, algorithmes intelligents, capteurs) et à leur intégration dans le processus de réadaptation pour offrir une meilleure qualité de vie aux personnes vivant avec des incapacités.

De manière générale, pouvez-vous nous nommer quelques technologies innovatrices sur lesquelles vous et vos collègues en recherche avez travaillé dans les dernières années pour les personnes blessées médullaires?

Il y a en effet quelques technologies qui ont été développées et transférées commercialement ou bien qui sont sur le point de l'être. Tout d'abord, il y a «AssystMouse», un logiciel de contrôle de la souris avec des mouvements de la tête à l'aide d'une webcam. Nous avons également développé, sous la forme d'un projet individualisé, un protège touche pour les claviers d'ordinateurs, tablettes et téléphone cellulaire,

permettant d'écrire plus facilement pour palier à un manque de dextérité. Un support à verre conçu pour qu'une personne tétraplégique utilisant un fauteuil motorisé puisse boire facilement sans utiliser ses mains et un support à téléphone cellulaire pour des personnes utilisant un fauteuil manuel ou motorisé, sont présentement testés pour une éventuelle commercialisation par une compagnie de technologies d'assistance.

Parmi les projets qui sont présentement en développement, il y a une orthèse de doigt pour aider à la préhension d'objets, une cuillère équilibrée pour aider avec les contractures ou les limitations de mouvements ainsi qu'un support de bras qui s'installe sur le fauteuil roulant pour aider la personne à reprendre le poids de son bras, ce qui facilite plusieurs activités telles qu'être à l'ordinateur, manger ou prendre un téléphone.

Nous travaillons également à une aide à l'alimentation à faible coût avec amplification du mouvement nécessitant un mouvement minime. Pour les technologies personnalisées, nous avons fait une modification à une orthèse de jambe en ajoutant un bras de levier pour faciliter la levée de sa jambe.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le programme philanthropique en collaboration avec des étudiants de l'Université Laval développé dans les dernières années? À qui ce projet a-t-il servi?

En collaborant avec le milieu clinique et différents collaborateurs, nous recevons des demandes de conception d'aide à la mobilité qui sont propres à une seule personne. Il ne nous est pas possible de demander une subvention de recherche pour une demande individuelle comparative-ment à une étude pour une plus large population. Parallèlement, nous avons vu qu'à Vancouver et en France, des organismes à but non lucratif se dédiaient entièrement à ce type d'adaptations individualisées, souvent conçues avec l'impression 3D. C'est ce qui nous a motivés à commencer à mettre sur pied un tel programme au Québec pouvant servir à plusieurs personnes ayant des limitations motrices et neurologiques. Les profils des personnes ayant fait une demande dans le cadre du projet-pilote étaient tous différents et ce qui est intéressant avec ce programme, puisque nous sommes en mesure de développer des produits pour un besoin spécifique qui servira au quotidien.

Il y a deux volets : les projets de recherche qui sont développés sur le long terme et le programme philanthropique dont nous venons de discuter, tous deux impliquant des professionnels de recherche et des étudiants.

En 2021, vous aviez pour objectif de développer un support de bras trois dimensions à faible coût pour les personnes ayant une limitation aux membres supérieurs. Où en êtes-vous et quels sont les enjeux reliés à un tel projet?

Les développements se poursuivent à la suite des différents essais que nous avons faits avec plusieurs versions. Nous en sommes rendus à la 3^e version jusqu'à présent. Il y aura également des validations à faire afin

de vérifier s'il y a des améliorations ou des modifications à effectuer. Nous ferons des optimisations pour diminuer le coût de fabrication.

La manière dont les pièces sont conçues peut prendre beaucoup de temps et de manipulation d'usage. Nous tentons de réduire grandement le temps relié aux techniciens d'usinage en pensant à différentes stratégies pour y arriver, ce qui, au final, réduit les coûts. L'objectif reste tout de même que cette technologie entre dans les critères de remboursement des agents payeurs, permettant ainsi une plus grande accessibilité.

Les enjeux sont :

1. que ce soit bien intégré au fauteuil pour que ça reste fonctionnel et
2. que ce soit adaptable à différentes personnes sans que des modifications individualisées pour chacune soient effectuées.

Pour ce faire, nous avons conçu des mécanismes ajustables selon les besoins de chaque utilisateur.

Selon vos observations, quels sont les principaux facilitateurs et obstacles depuis l'arrivée de la technologie d'assistance pour les personnes en situation de handicap?

Je dirais qu'il y a deux principaux facilitateurs à la création de nouvelles technologies d'assistance : la présence de grands besoins de la part des personnes à mobilité réduite et les professionnels de la santé des centres de réadaptation qui sont très impliqués dans le développement de celles-ci et connaissent bien les besoins des leurs patients.

Pour ce qui est des obstacles, nous remarquons qu'il y a un fossé entre ce qui est réalisé en recherche et ce qui peut être réellement utilisé au quotidien. Par exemple, dans les articles scientifiques, nous pouvons voir des robots utilisant l'intelligence artificielle, mais s'ils étaient réellement produits, ils coûteraient une fortune et ne seraient ainsi pas

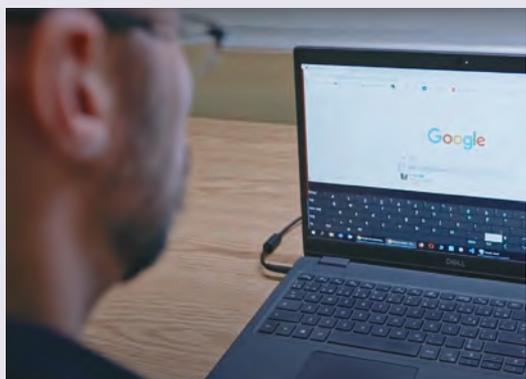
accessibles aux personnes qui en ont besoin. De plus, il arrive souvent que les technologies soient développées par des équipes d'un seul domaine, plutôt que par une équipe interdisciplinaire; ce qui crée de belles innovations, mais qui ne peuvent pas fonctionner dans la réalité.

Nous pouvons voir différentes technologies d'intelligence artificielle qui sortent, mais elles doivent être adaptées aux technologies d'assistance déjà existantes (telles qu'un fauteuil roulant, un cellulaire ou autres) et utilisées par les personnes à mobilité réduite. Nous avons ainsi souvent besoin de développer des produits intermédiaires pour que le tout s'intègre et fonctionne ensemble. Pour terminer, le plus grand frein au développement de technologies d'assistance est le coût, car elles sont rarement remboursées par les agents payeurs.

Pour terminer, quels projets de recherche impliquant des innovations technologiques aimeriez-vous développer dans le futur?

Nous avons de nombreux projets en cours présentement. Nous travaillons à des technologies purement mécaniques, d'autres robotisées et certaines sont un mélange des deux. L'objectif, pour chacun de ces différents projets, est l'utilisation et l'appréciation par le plus de personnes à mobilité réduite possible à l'échelle mondiale. Nous avons plusieurs projets concernant les adaptations au quotidien, des robots d'assistance et des systèmes pour la réadaptation physique. Nous souhaitons notamment développer des robots de réadaptation en prévention des blessures, par exemple, un exosquelette adapté pour le milieu du travail.

Les différentes technologies en développement énumérées plus haut font également partie des projets en cours pour lesquels nous travaillons au perfectionnement et à l'intégration dans le quotidien des personnes à mobilité réduite. ■





LES INNOVATIONS À L'ÉTRANGER

L'exemple suisse: révolutionner les technologies d'assistance par l'innovation et l'accessibilité

Par Claudia Beaudry

Découvrez comment la Suisse, leader en innovation, place l'accessibilité et l'autonomie des personnes en situation de handicap au cœur de ses priorités, en investissant dans la recherche, le développement et la mise en place de technologies d'assistance de pointe.

Chez MÉMO-Qc, l'accès à des technologies d'assistance de qualité est au cœur de nos préoccupations. Nous savons qu'elles favorisent l'inclusion, la participation et la collaboration des personnes en situation de handicap en leur donnant une plus grande autonomie, en plus d'avoir un impact positif sur la société en général.

La Suisse, à l'avant-garde des technologies d'assistance

Bien que les technologies d'assistance soient en constante évolution, de nombreux défis peuvent entraver l'accès. Parmi ceux-ci figurent le manque de sensibilisation et de prix abordables, le manque de services associés, la qualité, la variété et la disponibilité limitées des produits, ainsi que les problèmes rencontrés lors de l'achat et de la livraison des équipements. De plus, il existe un besoin de renforcer la recherche et le développement dans ce domaine. En outre, des obstacles supplémentaires peuvent être liés à des facteurs tels que l'âge, le genre, le type et la gravité des handicaps, le contexte socio-économique et le milieu dans lequel vivent les personnes en situation de handicap.

Toutefois, des pays comme la Suisse font office de lieux de recherche et de développement importants, représentant ainsi une source d'inspiration pour ce volet si important de la santé, et ce, pour les raisons suivantes...



Le Centre suisse des paraplégiques

- **Les ressources financières:** la Suisse est reconnue pour son niveau de vie élevé et son économie solide. Ces facteurs permettent d'allouer des ressources financières importantes à la recherche et au développement de technologies d'assistance.
- **L'investissement dans la recherche et l'innovation:** les universités et les instituts de recherche suisses bénéficient de financements conséquents pour développer de nouvelles technologies et solutions pour les personnes ayant des besoins spécifiques.
- **La sensibilisation et le soutien gouvernemental:** le gouvernement suisse reconnaît l'importance des technologies d'assistance pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spéciaux.

Les avancées technologiques suisses

La Suisse propose des ressources et des outils novateurs en ce qui concerne les soins de santé à apporter aux personnes lésées médullaires.

Il existe notamment le Centre suisse des paraplégiques, une clinique privée spécialisée mondialement reconnue. Cette dernière propose une approche holistique de la rééducation et du suivi aux personnes blessées médullaires. Celles-ci ont accès, à un seul endroit, à des ressources en santé, divers conseils pour bien mener leur vie ainsi qu'à diverses technologies. Par ailleurs, le centre d'innovation pour les technologies d'assistance (IAT), qui est le département spécialisé en recherche et développement de la Fondation suisse pour paraplégiques, conçoit des dispositifs d'aide à la fine pointe de la technologie pour les blessés médullaires.

L'IAT est conscient de la présence accrue de la numérisation et oriente ses réflexions sur les exigences auxquelles les technologies d'assistance devront répondre pour s'adapter aux changements actuels. Ainsi, il promeut des initiatives novatrices visant à améliorer l'intégration sociale et professionnelle des personnes atteintes de lésions médullaires, tout en favorisant une autonomie maximale.

L'accessibilité au cœur des priorités

En Suisse, les personnes en situation de handicap peuvent facilement accéder à diverses technologies d'assistance dans les centres spécialisés et parfois même, sur prescription médicale. Ces technologies d'assistance pouvant être coûteuses, des programmes de remboursement et des subventions gouvernementales sont disponibles pour aider à en payer les coûts, en particulier pour les personnes à faible revenu.

Entre autres, la Fondation suisse pour paraplégiques offre une assistance en couvrant les dépenses de soins non prises en charge ou en fournissant un soutien financier afin de garantir l'accès aux équipements auxiliaires nécessaires, ainsi qu'à des véhicules ou des logements adaptés pour les personnes défavorisées.

Pour en apprendre davantage sur l'état des technologies d'assistance et de leur accessibilité à travers le monde, consultez le plus récent [rapport](#) de l'Organisation mondiale de la santé et de l'UNICEF à ce sujet. ■



Le Centre suisse des paraplégiques

- **La culture axée sur l'inclusion:** l'inclusion et la diversité sont très importantes pour la Suisse ; ce qui se reflète dans ses politiques publiques et ses initiatives privées. Cette mentalité favorise la recherche et l'adoption de technologies visant à améliorer l'accessibilité et l'autonomie des personnes en situation de handicap.
- **La collaboration entre les secteurs public et privé:** en Suisse, il existe souvent une collaboration étroite entre les institutions gouvernementales, les entreprises privées et les organisations à but non lucratif pour développer et mettre en œuvre des solutions technologiques adaptées aux besoins des personnes ayant des incapacités.





Nouveautés technologiques dans le domaine du handicap : Un combat pour l'équité et l'accessibilité

Par Anabelle Grenon Fortin, Organisatrice communautaire au volet défense des droits

Dans la dernière décennie, le marché des aides techniques a été inondé de nouveautés technologiques toutes plus prometteuses les unes que les autres. Des exosquelettes aux neuroprothèses, en passant par les développements en matière d'assistance motorisée, il peut être très difficile de démêler ce qui est adéquat pour nos besoins et ce à quoi nous avons droit.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) définit si un aide technique est remboursé par les organismes publics de la province. Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur sa capacité concrète à s'assurer que les personnes en situation de handicap aient accès à des aides techniques qui répondent au mieux à leurs besoins.

Parmi les problématiques majeures que nous avons identifiées, l'opacité dans les procédures d'inclusion et d'exclusion des aides techniques remboursées par la RAMQ, la Régie de l'assurance maladie du Québec, ou par les programmes d'aide technique du MSSS se dresse en premier plan.

Une aide technique est indemnisée par la RAMQ si elle est énumérée dans le *Tarif des appareils suppléant à une déficience motrice et des services afférents assurés* (Tarif)¹ ou s'il est démontré, au moyen d'une évaluation réalisée par un professionnel de la santé autorisé, qu'aucun des outils énumérés dans le Tarif ne peut répondre aux besoins spécifiques de l'individu.

Cependant, les questions qui persistent sont de savoir quelles aides techniques peuvent être demandées pour les personnes aux besoins particuliers, quels sont les critères d'évaluation et qui décide de ces critères. Il n'existe malheureusement pas de ligne

directrice publique en la matière. Cela complexifie énormément le travail des professionnels de la santé quand vient le temps de demander un équipement exclu du Tarif.

La seule solution est alors de faire la demande à l'aveuglette. Le risque est alors de faire face à un refus après de longs mois d'attente; ce qui peut être énergivore et décourageant pour une personne en situation de handicap en attente d'une aide technique dont elle a vraiment besoin et qui lui permettrait d'améliorer significativement sa vie.

Remboursé ou pas?

Un exemple illustrant l'imprévisibilité de la couverture des équipements pour des besoins particuliers concerne le remboursement des roues d'assistance motorisée *E-Motion*. Il s'agit de roues qui s'installent par-dessus les roues d'un fauteuil manuel pour le propulser sans effort. Ces roues, sans équivalent pour les personnes atteintes de tétraplégie, ont été indemnisées pendant plusieurs années par la RAMQ. Elles ont ensuite été exclues pendant un certain temps, pour finir par être de nouveau acceptées depuis quelques mois. Il nous est cependant impossible de connaître les raisons justifiant ces changements d'orientation au fil du



Le bras Jaco.

temps, alors qu'il s'agit du même produit, du même besoin et du même type d'utilisateurs.

Ce manque de transparence fait en sorte que les personnes concernées ont du mal à faire un choix éclairé en regard de leur condition, de même que les ergothérapeutes peuvent éprouver certaines difficultés à orienter leurs patients. Par exemple, considérant le fait que le régime de la RAMQ ne permet l'indemnisation que d'un seul fauteuil, une personne peut se faire recommander un fauteuil motorisé à la suite de sa lésion alors qu'un fauteuil manuel équipé des roues E-Motion aurait davantage correspondu à ses besoins. Ce fauteuil-là lui offre une aide à la propulsion qui permet tout de même de faire un petit effort physique. Le fauteuil motorisé, lui, est lourd, large et ne permet aucune activité physique.

Des règlements désuets

De plus, certaines réglementations sont désuètes. Prenons l'exemple du *Règlement sur l'appareil suppléant à une déficience physique* qui a été établi en 1975 et n'a jamais été révisé depuis². Cette désuétude entourant l'indemnisation des aides techniques soulève des inquiétudes quant à l'accès aux développements technologiques récents pour les personnes en situation de handicap.

Des iniquités dans les remboursements

De plus, l'absence de mise à jour des règlements crée une iniquité entre les personnes qui dépendent du réseau public et celles qui sont couvertes par des agents payeurs comme la SAAQ³, la CNESST⁴ ou l'IVAC⁵. En effet, des innovations technologiques comme le bras robotisé manipulateur Jaco, reconnu pour améliorer significativement l'autonomie des personnes ayant des limitations motrices lourdes aux membres supérieurs, n'est pas remboursé par la RAMQ, mais l'est par la CNESST et la SAAQ. Émerge alors une grande disparité dans l'accès à certaines technologies, créant de la même manière des disparités dans l'autonomie et la qualité de vie en fauteuil.

Face à ces défis et après avoir consulté ses membres, MÉMO-Qc a entrepris des démarches auprès de diverses instances concernées comme la RAMQ, l'INESSS⁶ et le

MSSS pour que les politiques et les procédures en vigueur soient revues et soient également plus transparentes.

À noter que la RAMQ a réalisé une consultation auprès des personnes en situation de handicap du 28 février au 15 mars 2024 afin de préparer son prochain plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH) 2024-2027. Nous avons diffusé l'information auprès de nos membres et attendons les résultats de cette consultation, en espérant que les demandes formulées par les personnes en situation de handicap concernant les aides techniques seront prises en compte lors de la mise à jour du prochain plan d'action.

Nous jugeons que l'accessibilité aux nouvelles technologies est une composante essentielle de la réadaptation qui permet de favoriser l'inclusion sociale, l'égalité des opportunités ainsi que l'amélioration de la qualité de vie. MÉMO-Qc continuera de travailler activement en ce sens et dans l'intérêt des personnes en situation de handicap, indépendamment de la source de leurs limitations. ■

Source complémentaire

Programmes d'aides techniques pour les personnes ayant une déficience physique, intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA), en ligne : <https://www.quebec.ca/sante/systeme-et-services-de-sante/aides-techniques-deficiences-et-handicaps/aides-techniques-pour-deficience-ou-tsa#c3061>



Les roues E-Motion

1. Tarif des appareils suppléant à une déficience motrice et des services afférents assurés (RLRQ, chapitre A-29, r. 9), en ligne : <https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/a-propos/tarif-appareils-suppleant-a-deficience-motrice-services-afferents-assures>

2. En ligne : <https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/programmes-aide/appareils-suppleant-a-deficience-physique>.

3. Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

4. Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

5. Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC).

6. Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS).



Les aides techniques couvertes par la SAAQ : Optimiser vos demandes d'indemnisation

Par Anabelle Grenon Fortin, organisatrice communautaire au volet défense des droits, responsable des dossiers impliquant des agents payeurs

Une importante portion des lésions médullaires traumatiques sont causées par des accidents de voiture. Nous souhaitons ici explorer la question de la couverture financière pour les aides techniques relevant des technologies de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Il est essentiel

de préciser que cet article vise à vulgariser le sujet et non, à servir de référence précise. Pour des informations exactes, il est recommandé de se référer directement aux documents cités. Dans un premier temps, nous examinerons certains principes incontournables en matière d'indemnisation par la SAAQ. Puis nous nous pencherons sur les aides techniques liées aux fauteuils roulants, avant d'aborder l'indemnisation des équipements favorisant la réadaptation, notamment pour les activités liées à l'autonomie, à la communication et aux loisirs.

À savoir avant toute demande d'indemnisation

Avant d'entamer toute démarche d'indemnisation auprès de la SAAQ, il est crucial d'avoir une bonne compréhension de certains points pour maximiser ses chances de succès et éviter les désagréments. Tout d'abord, il est important de noter que la SAAQ est un assureur public réglementé par la Loi sur l'assurance automobile (LAA)¹, laquelle établit des barèmes encadrant ses pouvoirs discrétionnaires. Afin d'assurer une uniformité dans l'exercice de ces pouvoirs, la SAAQ élabore et actualise des directives qui servent de guide aux agents d'indemnisation dans leurs décisions. Dans cet article, nous nous sommes basés sur ces directives et sur la LAA pour mettre en lumière certains aspects qui surprennent souvent les demandeurs lors de leurs requêtes.

Premièrement, il est essentiel de comprendre que la SAAQ n'est pas le premier organisme payeur². En d'autres termes, si la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ou tout autre régime de sécurité sociale couvre l'équipement demandé, la SAAQ refusera la demande. Afin d'éviter des retards, il est donc recommandé de toujours consulter son agent payeur afin de déterminer si un refus de la RAMQ est requis avant d'entamer les procédures.

Deuxièmement, il est primordial de se rappeler que l'acquisition d'une aide technique doit toujours être précédée d'une autorisation formelle de la SAAQ. Il arrive trop souvent que des individus se retrouvent dans l'embarras après avoir effectué un achat qui ne répond pas aux critères établis par l'agent payeur. Par exemple, nous avons déjà suivi des cas où des personnes avaient acheté un équipement alors que la location était la meilleure option recommandée, même si cela entraînait des coûts plus élevés à long terme. Ainsi, bien que les procédures administratives puissent occasionner des délais, il est préférable de respecter le processus établi, en faisant appel à notre service de défense des droits, au protecteur du citoyen ou à d'autres services d'accompagnement, en cas de délais jugés excessifs.

En outre, il est crucial de ne jamais sous-estimer l'importance d'une évaluation médicale approfondie réalisée par un professionnel de la



La fourche Firefly

santé qualifié. Pour augmenter ses chances de succès, l'ordonnance ou la recommandation médicale doit être détaillée et répondre aux exigences spécifiques liées à la demande. De même, elle doit souvent être accompagnée de rapports d'évaluation répondant également à des critères spécifiques. Une bonne pratique consiste à fournir au professionnel de la santé les directives encadrant les demandes afin que son ordonnance soit conforme à toutes les conditions requises.

Aide technique et fauteuils roulants

Cela étant dit, après un accident, quelles sont les aides techniques auxquelles nous pouvons prétendre? La LAA garantit aux personnes accidentées le remboursement des frais engagés à la suite de l'accident et autorise la SAAQ à régler cette indemnisation³. C'est dans ce cadre que la directive encadrant le remboursement des frais liés aux fauteuils roulants, y compris les quadriporteurs, les triporteurs et leurs accessoires⁴, a été adoptée. La SAAQ vise trois objectifs principaux pour ce type d'indemnisation: permettre à la personne de se déplacer de manière autonome et sécuritaire, améliorer son autonomie dans ses déplacements et favoriser son intégration sociale, scolaire ou professionnelle.

En plus des triporteurs et des quadriporteurs, la SAAQ prend en charge les frais liés à l'achat, la réparation, le remplacement et la location de fauteuils roulants manuels ou motorisés, ainsi que des commandes au menton, au souffle ou d'autres types, pour les personnes ayant des limitations sévères au niveau des membres supérieurs. Elle couvre également les systèmes de verticalisation manuels ou motorisés permettant de passer de la position assise à debout. Pour obtenir des informations détaillées sur les conditions, les ordonnances et les barèmes de prix concernant les fauteuils, veuillez vous référer à la directive elle-même. Cependant, nous aimerions attirer votre attention sur les composants et accessoires indemnisables, souvent méconnus.

Un «composant» est une aide technique faisant partie intégrante du fauteuil roulant, tandis qu'un «accessoire» est une pièce ou un équipement ajouté à celui-ci et ne nécessitant pas d'approbation préalable du service de couverture. Les demandes de composants à la SAAQ

doivent être accompagnées d'une ordonnance d'un médecin ou d'une infirmière praticienne spécialisée, ainsi que d'un rapport d'un ergothérapeute. Pour les accessoires, l'évaluation d'un ergothérapeute suffit. Les demandes excédant 500\$ doivent généralement être appuyées par deux soumissions. De plus, il est essentiel de vérifier avec votre agent payeur si l'accessoire ou le composant demandé est couvert par la RAMQ et, s'il est nécessaire de faire une demande préalable. Un manquement à ce critère pourrait affecter la couverture de votre fauteuil à l'avenir.

À titre d'exemple de composants, on peut citer un dossier spécialisé, une ceinture de sécurité ou des dispositifs d'assistance à la propulsion pour les fauteuils manuels. Certains dispositifs d'aide peuvent être positionnés à l'avant du fauteuil, comme la fourche Firefly ou le Mototronik, ou à l'arrière, tels que la SmartDrive et le SMOOV. D'autres se fixent directement sur les roues, comme les E-motion. En ce qui concerne les accessoires, on peut mentionner des appareils ou des kits de réparation, de nettoyage et d'entretien

pour le fauteuil ou ses pneus, des gants de propulsion, des roues et/ou des pneus de secours, un rétrécisseur de fauteuil manuel pour faciliter l'accessibilité, des paniers, des sacs, des porte-documents, des tables ainsi que des dispositifs de visibilité pour les fauteuils motorisés.

Aides techniques et réadaptation

Passons désormais à l'indemnisation des équipements nécessaires à la réadaptation. Conformément à la LAA, la SAAQ dispose du pouvoir discrétionnaire pour prendre les mesures requises afin de contribuer à la réadaptation d'une victime d'accident de la route. L'exercice de ce pouvoir doit permettre à la personne de retrouver un niveau de vie se rapprochant le plus possible de celui qu'elle avait avant l'accident, en favorisant sa réinsertion sociale, scolaire et professionnelle⁵. Il est digne de mention que contrairement à de nombreuses aides techniques, le législateur n'ait pas fixé de limite en termes de dépenses de réadaptation⁶. Dans les prochaines sections, nous verrons comment cela s'articule en termes d'aides techniques facilitant les activités visant la communication et l'autonomie dans la communauté ainsi que les activités de sport et de loisir.



Pour augmenter ses chances de succès, l'ordonnance ou la recommandation médicale doit être détaillée et répondre aux exigences spécifiques liées à la demande.





Équipements spécialisés favorisant l'autonomie et la communication

Dans ce contexte de communication et d'autonomie, la SAAQ indemnise des appareils ou équipements spécialisés⁷. Le terme « spécialisé » fait référence à des dispositifs dont l'usage n'est pas courant pour l'ensemble de la population et qui ne sont pas disponibles dans les commerces habituels.

Plus précisément, pour être admissible à l'indemnisation, l'équipement spécialisé doit remplir sept conditions. Il doit (1) être nécessaire pour compenser les incapacités résultant de l'accident, (2) entraîner un progrès significatif dans l'accomplissement des activités liées à la communication et à l'autonomie dans la communauté, (3) permettre l'atteinte des objectifs d'intégration sociale prévus dans le plan d'action, (4) respecter les critères d'efficience en constituant la solution appropriée au moindre coût pour éliminer la situation de handicap, (5) permettre la réalisation de l'activité de façon sécuritaire, (6) présenter un potentiel d'utilisation courante et de persistance à long terme et enfin, (7) être recommandé par un professionnel qualifié.

De plus, toute demande d'indemnisation doit être accompagnée d'un rapport d'évaluation établissant le lien entre les incapacités de la personne accidentée et les obstacles rencontrés dans la réalisation des activités

visant la communication ou l'autonomie dans la communauté, ainsi que des recommandations relatives aux appareils et équipements nécessaires. Si les frais demandés dépassent 500\$, deux soumissions doivent également être fournies.

Aides techniques favorisant l'autonomie – exemples concrets

Concrètement, quels sont les équipements entraînant un progrès significatif dans l'accomplissement des activités liées à l'autonomie et dont la location ou l'achat peut être remboursé ? Un exemple notable dont nous sommes particulièrement fiers chez MÉMO-Qc est l'indemnisation du bras motorisé. En l'espèce, il s'agissait d'un bras Jaco, qui a été indemnisé sur ordonnance du Tribunal administratif du Québec (TAQ) pour la toute première fois en 2019 à un de nos membres, M. Simon Marcotte⁸. Cette demande, pour laquelle nous avons accompagné M. Marcotte, visait un bras motorisé et articulé qui se fixe au fauteuil et qui permet aux personnes souffrant de lourdes atteintes aux membres supérieurs d'accomplir des actions qu'elles n'ont pas pu réaliser depuis leur accident. Par exemple, cela a permis à M. Marcotte, tétraplégique depuis qu'il était jeune adulte, de se gratter et de se servir à boire en toute autonomie.

Un autre exemple concerne les rampes d'accès portatives, destinées à faciliter l'accès à des lieux publics ou



Le bras Jaco

privés autres que le domicile de la personne. La rampe peut être indemnisée si les quatre conditions suivantes sont respectées : (1) la personne se déplace en fauteuil roulant de manière permanente, (2) la personne est incapable de franchir un escalier muni de mains courantes, (3) la rampe est nécessaire à l'intégration sociale de la personne et (4) cette dernière n'a pas besoin d'équipement supplémentaire pour transporter la rampe.

Aides techniques favorisant la communication – exemples concrets

Comme mentionné plus haut, la SAAQ indemnise également la location ou l'achat d'aides techniques visant la communication et leur adaptation, si nécessaire. Ces aides comprennent divers équipements pour faciliter la communication orale, telles que les amplificateurs de voix, les amplificateurs avec clarification et les appareils de suppléance à la communication orale. Elles englobent également les aides à la communication non orale, comme la licorne frontale, le tableau électronique et les appareils de communication avec voix synthétique. De plus, les aides à la communication écrite sont également couvertes, telles que les orthèses d'écriture, les tournepages, les lunettes prismatiques, les systèmes de livres électroniques, les logiciels de reconnaissance graphique, ainsi que les ordinateurs avec accessoires et les téléphones cellulaires. Attardons-nous quelque peu sur ces deux derniers items.

Pour une demande d'ordinateur, la personne doit démontrer plusieurs critères : (1) qu'elle sait lire et écrire, mais qu'elle présente des limitations fonctionnelles liées à l'écriture, (2) que les aides techniques disponibles n'offrent pas de solution appropriée et (3) qu'elle a les aptitudes physiques et cognitives pour utiliser un ordinateur. De plus, il est important de noter que l'ordinateur doit être utilisé pour compenser un problème de communication dans la réalisation d'activités significatives telles que la correspondance et non à des fins de stimulation cognitive. La directive couvre un écran, une souris, une imprimante, un modem, un logiciel de traitement de texte, un logiciel de calcul, les adaptations recommandées par l'ergothérapeute et un cours de familiarisation. Elle exclut cependant les frais d'utilisation d'Internet.

Pour l'acquisition d'un téléphone cellulaire, il est important de noter qu'il doit s'agir d'une première acquisition, c'est-à-dire que la personne n'en possédait pas avant l'accident. De plus, les frais d'abonnement et de réparation du téléphone ne sont pas couverts. En outre, la personne doit fournir une justification d'un professionnel démontrant que son usage est nécessaire pour des raisons de sécurité, comme lorsqu'un véhicule est en panne.

Aides techniques favorisant le sport et les loisirs

Toujours dans le cadre de son pouvoir discrétionnaire en matière de réadaptation, la SAAQ a mis en place une directive visant à rembourser les frais facilitant la pratique d'activités sportives ou de loisirs⁹, dans le but de permettre aux adultes de retrouver leur potentiel d'intégration sociale¹⁰. Il convient cependant de noter une différence par rapport à la directive encadrant les équipements spécialisés destinés à la communication et à l'autonomie : celle dédiée aux loisirs fixe un montant total et maximal de 10000\$, pouvant être dépensé en une ou plusieurs demandes. Par ailleurs, lors de l'acquisition d'un équipement spécialisé, la SAAQ déduira du montant remboursé le coût d'un équipement standard équivalent (c'est-à-dire un équipement non adapté), sauf si la personne possédait déjà cet équipement standard, mais n'est plus en mesure de l'utiliser.

La demande peut viser l'adaptation d'un équipement standard de sport ou de loisir, ou encore l'achat ou la location d'un équipement spécialisé. L'équipement doit répondre à cinq critères. Il doit (1) servir ou viser à compenser les incapacités résultant des blessures subies lors de l'accident, entraînant une situation de handicap dans la pratique d'une activité sportive ou de loisir, (2) être nécessaire au développement ou au maintien du potentiel d'intégration sociale, (3) permettre la pratique d'une activité sportive ou de loisir faisant partie des habitudes de vie antérieures ou la réalisation d'une nouvelle activité d'intégration sociale lorsque les activités antérieures ne peuvent pas être reprises, (4) permettre la réalisation de l'activité de façon sécuritaire, et enfin (5) présenter un potentiel d'utilisation courante et de persistance à long terme, tout en respectant les critères d'efficacité.

De plus, la demande doit être appuyée par une évaluation et des recommandations d'un ergothérapeute, d'un physiothérapeute ou d'un éducateur physique, précisant le lien entre les incapacités de la personne et les obstacles rencontrés dans la pratique de l'activité sportive ou de loisirs, les objectifs visés, la faisabilité de l'activité, son aspect sécuritaire et le potentiel d'utilisation par la personne. Elle doit également être accompagnée de deux soumissions si la demande dépasse 500\$. Parmi les équipements spécialisés, on compte par exemple un cycle à manivelle, un tricycle pour adulte, un monoski, un fauteuil roulant spécialisé pour l'exercice du tennis, du basketball ou du rugby, une prothèse aquatique, un lève-personne destiné à la piscine privée ou une ceinture de sécurité spécialisée. De plus, il est possible de faire adapter des équipements standards, comme une canne à pêche. ►



En guise de conclusion, il convient de noter que cet article ne se veut pas exhaustif et n'aborde pas plusieurs types d'aides techniques indemnisées par la SAAQ, notamment dans le cadre de l'adaptation du domicile¹¹, du véhicule¹², du poste d'étude¹³ ou encore du poste de travail¹⁴. De plus, il est important de souligner que l'absence d'un équipement dans une directive ne signifie pas qu'il ne peut pas être réclamé. Ce fut notamment le cas de l'indemnisation du bras Jaco cité plus haut. À maintes reprises, le TAQ a rappelé que les directives n'ont pas force de loi¹⁵, il ne faut donc jamais hésiter à contester toute décision de la SAAQ si votre demande est justifiée au regard de votre condition. Cette démarche contribue à faire évoluer l'application des directives à la SAAQ et à faciliter progressivement l'accès aux aides techniques pour les personnes en situation de handicap, même celles sans agent payeur indemnisé par des régimes plus restrictifs tels que les régimes de sécurité sociale.

Cela étant dit, MÉMO-Qc demeure toujours prêt à vous accompagner en cas de difficultés rencontrées lors de vos demandes d'indemnisation, que vous ayez un agent payeur ou non. De plus, nous nous engageons à poursuivre nos démarches et nos représentations auprès des différents acteurs concernés afin de défendre les intérêts collectifs des personnes en situation de handicap, quelle que soit la source de leur limitation, et à réclamer l'uniformité des couvertures à travers la province. ■



(source : iStockPhoto.com)

Références et sources

1. Loi sur l'assurance automobile, RLRQ, chapitre A-25. Ci-après LAA.
2. LAA, *supra* note 1, à l'art. 83.2.
3. *Ibid.*
4. Société de l'assurance automobile du Québec, *Manuel des directives / Fauteuils roulants et quadriporteurs*, 1^{er} juillet 2022, mise à jour 128. En ligne : <https://saaq.gouv.qc.ca/blob/saaq/documents/publications/acces-information/manuel-remboursements-fauteuils-roulants-quadriporteurs.pdf>
5. LAA, *supra* note 1, art 83.7
6. S.M. c. Société de l'assurance automobile du Québec, Tribunal administratif du Québec, 17 novembre 2020, SAS-Q-234523-1806, au para 65. Ci-après S.M. c. SAAQ.
7. Société de l'assurance automobile du Québec, *Manuel des directives / Réadaptation/ Appareils et équipements spécialisés*, 1^{er} avril 2011, mise à jour 154. En ligne : <https://saaq.gouv.qc.ca/blob/saaq/documents/publications/acces-information/manuel-readaptation-specialises.pdf>
8. S.M. c. SAAQ, *supra* note 6.
9. Société de l'assurance automobile du Québec, *Manuel des directives / Réadaptation/ Intégration sociale par des activités sportives ou de loisirs*, 1^{er} avril 2022, mise à jour 202. En ligne : <https://saaq.gouv.qc.ca/blob/saaq/documents/publications/acces-information/manuel-readaptation-reintegration-sociale.pdf>.
10. La directive aborde aussi des dépenses remboursées pour les besoins des personnes mineures, mais elles ne seront pas traitées dans le présent texte.
11. Société de l'assurance automobile du Québec, *Manuel des directives / Réadaptation/ Adaptation du domicile*, 1^{er} juillet 2021, mise à jour 198. En ligne : <https://saaq.gouv.qc.ca/blob/saaq/documents/publications/acces-information/manuel-readaptation-adaptation-domicile.pdf>. Nous vous invitons aussi à consulter l'outil d'aide à la décision lié à la directive sur l'adaptation du domicile disponible en ligne : <https://saaq.gouv.qc.ca/blob/saaq/documents/publications/acces-information/outil-aide-decision-adaptation-domicile.pdf>.
12. Société de l'assurance automobile du Québec, *Manuel des directives / Réadaptation/ Adaptation d'un véhicule automobile*, 1^{er} avril 2019, mise à jour 188. En ligne : <https://saaq.gouv.qc.ca/blob/saaq/documents/publications/acces-information/manuel-dommages-readaptation-vehicule.pdf>.
13. Société de l'assurance automobile du Québec, *Manuel des directives / Réadaptation/ Adaptation du poste d'études*, 1^{er} juillet 2010, mise à jour 150. En ligne : <https://saaq.gouv.qc.ca/blob/saaq/documents/publications/acces-information/manuel-readaptation-poste-etude.pdf>.
14. Société de l'assurance automobile du Québec, *Manuel des directives / Réadaptation/ Adaptation du poste de travail*, 1^{er} juillet 2010, mise à jour 150. En ligne : <https://saaq.gouv.qc.ca/blob/saaq/documents/publications/acces-information/manuel-readaptation-poste-travail.pdf>.
15. S.M. c. SAAQ, *supra* note 6 au para 20. Voir aussi B.M. c. Société de l'assurance automobile du Québec, Tribunal administratif du Québec, 29 octobre 2012, SAS-M-176330-1010, aux paras 25-75.



Adapter votre poste de travail à l'ère de l'intelligence artificielle. Et si vous deveniez l'employé le plus techno du bureau?

Par Brigitte Filiatrault, conseillère en emploi au service employabilité

Adapter son poste de travail. Voilà un sujet qui est régulièrement abordé lors du placement en emploi de nos participants. C'est bien normal, les bénéfices sont si nombreux: permettre à la personne de se maintenir en emploi, mieux gérer les douleurs et la fatigue, maximiser la productivité de l'individu à moyen terme, prévenir d'éventuels maux associés au travail administratif et j'en passe...!

Mes années à œuvrer en tant que conseillère en emploi m'ont permis de constater que les connaissances populaires en matière d'adaptation se résument bien souvent aux mêmes outils: chaises ergonomiques, tables élévables, souris verticales, support d'écran, etc.

Quand adaptabilité rime avec créativité

Force est de constater que lorsque nous entamons des démarches d'évaluation de poste auprès des ergothérapeutes, ceux-ci peuvent réellement nous surprendre par leur créativité et leur connaissance de nouveaux outils ergonomiques, à la fine pointe de la technologie.

En effet, ces professionnels de la santé nous apprennent que l'intelligence artificielle permet à nos participants de pallier à certaines difficultés physiologiques et neurologiques importantes. Sans ces outils,



(source : Pexels)

leur travail pourrait être ponctué de défis supplémentaires qui risqueraient d'amoinrir leurs chances de se maintenir en emploi sur le long terme. Parmi ces nombreux outils, nous retrouvons les logiciels de reconnaissance vocale, les applications de transcription de l'audio en texte ainsi que les applications de conversion de notes manuscrites en texte numérique.

Il ne faut pas oublier que les avancements technologiques récents nous ont également permis de prendre un virage historique vers le télétravail. Cette transition, qui pouvait paraître impossible il y a peine quelques années, fait aujourd'hui partie d'une des meilleures mesures d'adaptation pour certains travailleurs dont l'intégration au marché du travail était freinée par les difficultés de déplacement.

Des défis encore présents

Malgré toutes ces belles avancées, nous constatons dans notre pratique que ces adaptations comportent leur lot d'imperfections. En effet, certaines technologies exigent un niveau de compétences informatiques élevé pour en faire l'utilisation sur un cellulaire ou un ordinateur. Une formation, une mise à jour ou un accompagnement par une personne qui maîtrise les outils informatisés pourraient fortement aider à améliorer la situation. De plus, certaines applications sont également coûteuses et exigent des abonnements mensuels; ce qui limite grandement les chances d'être financé par certains programmes ou organismes payeurs. Finalement, certains utilisateurs constatent que des améliorations sont nécessaires pour permettre une utilisation des équipements technologiques de façon aussi intensive qu'en milieu de travail. Nous avons pu constater un certain progrès au niveau de logiciels plus âgés, mais tout porte à croire que les instruments plus récents pourraient être sujets à des améliorations futures au fil du temps.



(source : Unsplash)

Je crois qu'il y a fort à parier que les progrès technologiques des prochaines années nous amèneront leur lot d'outils supplémentaires qui pourront nous aider à encore mieux améliorer le quotidien et le confort de nos participants. D'ici là, je me permets d'aborder une vision optimiste face au progrès tout en admirant les avancées technologiques qui favorisent le bien-être et la pérennité en emploi de nos travailleurs. ■



Pénalité et rente d'invalidité – Une victoire saluée par MÉMO-Qc et la communauté des personnes en situation de handicap

Par Anabelle Grenon Fortin



Anabelle Grenon Fortin est organisatrice communautaire au volet défense des droits, responsable du dossier des pénalités discriminatoires du Régime de rentes du Québec depuis 2021

Une décennie de lutte a finalement porté ses fruits alors que Moelle épinière et motricité Québec (MÉMO-Qc), aux côtés d'autres groupes concernés ainsi que des milliers d'individus touchés, célèbrent la fin de la discrimination à l'égard des rentes de retraite des aînés ayant reçu une rente d'invalidité. Le 12 mars dernier, dès les premières pages d'un budget provincial, on pouvait lire en gras : «à compter du 1^{er} janvier 2025, la réduction de la rente de retraite sera complètement éliminée pour les aînés en situation d'invalidité qui atteignent l'âge de 65 ans».

Cette victoire historique, obtenue après douze années de démarches politiques et d'un recours judiciaire toujours en cours, a mis en lumière la ténacité des membres de MÉMO-Qc ainsi que la force du milieu du handicap lorsqu'il fait front commun. Il convient également de souligner le rôle des partis politiques de l'opposition qui ont uni leurs forces aux revendications des victimes de la pénalité et ont porté l'enjeu à l'Assemblée nationale. De même, outre mon travail dans ce dossier en tant qu'organisatrice communautaire, il faut mentionner l'apport incontournable de mes prédécesseurs, Nicolas Messier et Sarah Limoges; des bénévoles ayant siégé au «Comité rentes d'invalidité» composé notamment de Marie-Blanche Rémillard, Jean-Pierre Morier, Jacques Dubois et Marie Trudeau; et finalement, du directeur général de MÉMO-Qc qui a toujours conservé ce dossier dans les priorités de l'organisme, Walter Zelaya.

Cette solidarité entre des acteurs provenant de divers horizons, ainsi que le travail acharné des juristes impliqués dans le recours et des employés ayant porté le dossier au sein de l'organisme, ont été décisifs dans la bataille contre cette politique discriminatoire persistante. Nous tenons à reconnaître la contribution de chacun et chacune et à cet effet, nous prévoyons la publication d'un numéro spécial du Paraquad à l'automne, dédié à cette saga si marquante pour MÉMO-Qc et pour le milieu des personnes en situation de handicap. D'ici là, nous tenons néanmoins à clarifier les gains annoncés par le ministre des Finances, Éric Girard, dans le budget de 2024, ainsi que nos objectifs à venir dans ce dossier.

L'engagement du ministre des Finances en bref

L'abolition de la pénalité signifie que les personnes de 60 ans et plus recevant une rente d'invalidité ne subiront plus une réduction d'environ 24% sur leurs rentes de retraite à partir du 1^{er} janvier 2025. Elles recevront la totalité de leur rente à partir de 65 ans, sans aucune pénalité. Cette modification devrait entrer en vigueur automatiquement, sans démarche supplémentaire de la part des bénéficiaires.

Le tableau ci-dessous illustre de façon concrète comment l'abolition s'appliquera. À l'heure actuelle, les personnes touchées reçoivent une



MÉMO-Qc lors de la conférence de presse annonçant le projet de loi présenté par Québec solidaire contre la pénalité au Régime de rentes du Québec le 20 février 2024.

rente d'invalidité complète jusqu'à 60 ans. À cet âge, leur rente d'invalidité est réduite et elles commencent à recevoir simultanément environ 75% de leur rente de retraite et ce, jusqu'à 65 ans. À cet âge, leur rente d'invalidité est complètement coupée, ne leur laissant qu'une rente de retraite amputée. À partir de 2025, la même réduction sera appliquée pour les personnes âgées de 60 à 65 ans, mais elles recevront leur rente de retraite pleine et entière, sans aucune pénalité à 65 ans.

	Situation actuelle		À compter du 1 ^{er} janvier 2025		Écart	
	60 ans	65 ans	60 ans	65 ans	60 ans	65 ans
Rente d'invalidité	6 999	—	6 999	—	—	—
Rente de retraite	12 445	12 445	12 445	16 375	—	3 930
TOTAL	19 445	12 445	19 445	16 375	—	3 930

Peut-on parler d'une victoire absolue?

Bien que le ministre Éric Girard se soit engagé à annuler la pénalité, il est important de noter que cette promesse doit être concrétisée par l'adoption d'une loi. De plus, il reste des aspects à considérer pour lesquels nous continuerons notre activisme. D'abord, l'engagement de M. Girard ne prévoit pas de mesures rétroactives, ce qui signifie que les personnes ayant subi la pénalité pendant des années ne seront pas compensées pour les préjudices passés.

Ensuite, la décision du Tribunal administratif du Québec (TAQ) obtenue en juillet 2023, qui reconnaît le caractère discriminatoire de la pénalité, est toujours contestée par le gouvernement devant la Cour supérieure. Les audiences pour ce contrôle judiciaire sont prévues en

septembre 2025, soit dans près d'un an et demi. Cette situation soulève plusieurs préoccupations notamment, le vieillissement des plaignants et l'incertitude pour la grande quantité d'individus qui ont contesté la pénalité dans les dernières années et dont les dossiers sont présentement suspendus au TAQ.

Ainsi, MÉMO-Qc s'engage dans les prochains mois à surveiller attentivement les travaux parlementaires visant l'annulation de la pénalité. Nous appelons également au désistement du gouvernement des procédures judiciaires et à l'octroi de mesures de compensation équitables pour les personnes significativement affectées par la pénalité.

Si nous pouvons retenir une chose de cette victoire, c'est le pouvoir de la mobilisation communautaire et populaire. Pour reprendre les paroles de M. Zelaya qui sont parues dans un communiqué le 13 mars dernier : « Cette bataille historique, aux allures de David contre Goliath, est porteuse d'espoir. Elle nous enseigne que dans les moments où la lutte semble désespérée, menée avec des moyens limités et sans écoute de la part des décideurs, la persévérance est essentielle lorsque la cause est juste ».

Je terminerais sur une pensée pour toutes les personnes décédées en tant que victimes de cette discrimination, qui n'ont pas eu la chance de voir son abolition. Je pense spécifiquement à Jacques Dubois et Richard McLean, des combattants de la première heure, qui ont été particulièrement marquants dans ce dossier. ►



COMMENT LA MODIFICATION S'APPLIQUE-T-ELLE DANS DIFFÉRENTES SITUATIONS?

Êtes-vous concerné par la modification annoncée?

La modification affectera toute personne de plus de 65 ans actuellement touchée par la pénalité, ainsi que toute personne de moins de 65 ans bénéficiant d'une rente d'invalidité.

La modification devrait prendre effet le 1^{er} janvier 2025. Les lettres et les chèques provenant de Retraite Québec seront automatiquement envoyés aux personnes concernées en juillet 2025, sans qu'aucune démarche supplémentaire ne soit nécessaire de leur part.

Pour obtenir des estimations sur les montants de votre rente de retraite exemptée de pénalité, vous devrez contacter Retraite Québec après que la modification ait été insérée dans le texte d'une loi, laquelle devra être adoptée.

Vous avez plus de 65 ans et votre dossier est suspendu au TAQ

Si vous avez actuellement plus de 65 ans, que vous subissez une pénalité sur votre rente de retraite et que votre dossier est en attente au Tribunal administratif du Québec (TAQ), vous devriez conserver le dossier en suspension au TAQ en attendant le désistement ou une décision de la Cour supérieure. La décision finale, qu'elle émane du TAQ ou de la Cour supérieure, servira alors de base à votre demande.

Vous avez plus de 65 ans et vous n'avez pas contesté la pénalité

Si vous avez plus de 65 ans et que vous subissez actuellement une pénalité sur votre rente de retraite, mais que vous n'avez pas contesté cette pénalité, un recours collectif est actuellement en attente des conclusions de la contestation de la décision du TAQ. Une demande de 2 000 \$ en dommages moraux et punitifs est formulée pour compenser les victimes.

Vous avez actuellement 60 ans et plus et avez reçu une décision de Retraite Québec

Si vous avez actuellement 60 ans et plus et que vous avez reçu une décision de Retraite Québec vous informant que vous recevrez simultanément une rente de retraite réduite ainsi qu'une partie de votre rente d'invalidité, vous devriez contester la décision et demander la suspension du dossier en attendant une décision finale du dossier judiciaire devant la Cour supérieure. ■

Sources

Budget 2024 : https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2425_PlanBudgetaire.pdf#page=90

Communiqué de MÉMO-Qc : <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/penalite-et-rente-d-invalidite-memo-qc-salue-la-victoire-des-personnes-en-situation-de-handicap-888427625.html>



Merci à deux combattants de la première heure

Jacques Dubois et Richard McLean n'auront pas vécu assez longtemps pour célébrer avec nous tous cette victoire historique.



Refonte du programme d'adaptation de domicile 2023

Par Aoife Leonard, stagiaire en défense des droits

Qu'est-ce que le PAD ?

Le Programme d'adaptation de domicile (PAD) de la Société d'habitation de Québec (SHQ) soutient les personnes handicapées en finançant l'adaptation de leur domicile pour faciliter leurs activités quotidiennes. La SHQ a récemment apporté quelques modifications au programme en revoyant à la hausse les montants offerts pour les deux options d'adaptation existantes. De plus, ces montants sont maintenant calculés *indépendamment du revenu du ménage*.

La Ville de Montréal gère un programme similaire de façon autonome. Les critères d'admissibilité et les options d'adaptation peuvent différer du programme de la SHQ. Vous pouvez trouver plus d'information [ici](#).

ATTENTION!

Les critères d'admissibilité du PAD excluent les personnes couvertes par la SAAQ et la CNESSST. De plus, l'aide du PAD peut être restreinte selon l'accès à d'autres aides financières comme celles des assurances privées.

Avant de prendre une décision concernant le programme auquel vous voulez appliquer, assurez-vous de vérifier et d'évaluer l'ensemble des informations relatives à votre dossier afin de maximiser l'aide à laquelle vous avez droit.

Des montants à la hausse

La première option d'adaptation offerte par le PAD, qui s'intitule «Accompagnement professionnel», comprend une évaluation des besoins par un ergothérapeute et des plans par un inspecteur accrédité. Le montant offert pour cette option passe désormais de 33000\$ à 50000\$. Cette somme peut varier selon les besoins validés par les ergothérapeutes et selon les adaptations et les montants admissibles au programme. Il est rarement possible d'avoir accès à la somme totale de 50000\$, même si l'évaluation des besoins d'adaptation dépassent souvent cette somme. En effet, les adaptations admises par le programme sont limitées. Tous les besoins évalués ne sont malheureusement pas couverts.

La deuxième option d'adaptation offerte par le PAD, intitulée «Besoins et travaux autodéterminés», permet à l'usager de choisir son professionnel pour réaliser les plans et les devis, avec un montant maximal passant de 8000\$ à 24000\$, répartis ainsi: 12000\$ pour les travaux extérieurs et 12000\$ pour les travaux intérieurs. Cette seconde option comporte des restrictions quant aux travaux admissibles. Certains besoins complexes pourraient ne pas être pleinement couverts, notamment dans les cas où des travaux de rénovations majeures sont nécessaires puisque l'aide financière vise strictement la réalisation des travaux d'adaptation et ne couvre pas les travaux de rénovation.

Cette limitation soulève des préoccupations quant à l'efficacité du programme pour garantir un environnement sécuritaire et accessible pour tous.

Immeubles à logements multiples

Plusieurs adaptations des aires collectives, des entrées principales et de stationnement sont admissibles à la couverture du PAD, mais celles-ci doivent souvent faire l'objet de négociations difficiles avec certains propriétaires ou promoteurs.

MÉMO-Qc déplore l'attitude de ces derniers alors que nous savons que l'accessibilité d'un immeuble à logements est un plus pour tous ses résidents, allant des jeunes familles aux personnes en perte d'autonomie, ou encore celles qui sont momentanément limitées dans leur mobilité. Nous souhaiterions que la SHQ, de concert avec d'autres acteurs, puisse exercer un certain pouvoir coercitif pour le bâti déjà existant. Il est aussi nécessaire que les normes d'accessibilité universelles soient obligatoirement appliquées pour tout projet d'immeuble résidentiel à venir. Nous nous interrogeons: **comment la SHQ pourrait-elle envisager d'adapter les critères pour mieux répondre aux besoins diversifiés des personnes handicapées?** ►



ATTENTION!

Malgré l'augmentation du montant maximal de l'aide financière dans la première option du PAD, des délais d'attente pouvant atteindre près de **deux ans** ont été signalés dans certaines régions.

Ceci est d'autant plus problématique que les centres de réadaptation n'ont pas le mandat d'héberger les personnes handicapées en attente d'adaptation de leur logement.

Ces délais disproportionnés peuvent créer des disparités dans l'accès aux services, surtout pour les personnes ayant des besoins urgents en matière d'adaptation du domicile.

Nous posons alors la question suivante : comment la SHQ prévoit-elle résoudre ce problème pour garantir une accessibilité équitable à tous les bénéficiaires?

DE PLUS...

Même avec l'augmentation de l'aide financière, certains travaux d'adaptation du domicile restent inabordables, en particulier, pour les personnes vivant dans les régions éloignées où le coût des matériaux est plus élevé, mais cela peut être aussi le cas pour les personnes vivant en milieu urbain.

Dans certains cas, même en recevant l'aide financière maximale, les bénéficiaires doivent encore assumer une partie importante des coûts, ce qui peut constituer une barrière financière significative.

Nous interpellons la SHQ : Comment envisage-t-elle d'atténuer ces barrières financières pour assurer l'accessibilité à tous, quel que soit leur lieu de résidence?

Qu'en est-il du sous-sol?

Le PAD ne couvre que les pièces jugées « essentielles » (chambre à coucher, salle de bain, cuisine, salle à manger et salon). Les systèmes de base du bâtiment tels que le chauffage, le panneau électrique, le réservoir à eau chaude et l'entrée d'eau, pouvant être situés dans d'autres pièces comme le sous-sol, ne sont pas inclus dans le programme. En cas de nécessité, la SHQ recommande un plan de communication d'urgence pour les personnes handicapées vivant seules.

À MÉMO-Qc, nous pensons qu'il est important pour une personne handicapée propriétaire d'avoir un accès direct à ces systèmes de base pour des raisons de sécurité, d'autonomie et d'intégration sociale. De plus, on retrouve souvent au sous-sol un espace dédié aux activités de loisirs, à l'entraînement physique. Nous croyons donc que, pour plusieurs personnes en situation de handicap et particulièrement celles résidant seules, un accès au sous-sol est essentiel et justifié pour favoriser une vie plus autonome et plus épanouissante. Cela peut devenir également une question de sécurité pour les parents d'enfants en bas âge qui ont accès au sous-sol.

Quelles sont les démarches à suivre pour bénéficier du programme?

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer le formulaire d'inscription à la SHQ qui analysera votre demande. Vous devrez fournir un document officiel démontrant que votre incapacité est à la fois significative et persistante. Généralement, une évaluation formelle effectuée par un professionnel de la santé est requise.

Dans le cas de la première option, si la SHQ accepte votre demande, votre dossier sera acheminé à votre CLSC qui sera en charge de vous trouver un ergothérapeute.

Dans le cas de la deuxième option, il suffit d'attendre l'approbation de la SHQ pour débiter les travaux. Vous pouvez également soumettre une demande rétroactive pour des travaux effectués préalablement, mais la SHQ priorise les demandes pour les travaux non commencés.

Pour en savoir plus, vous pouvez communiquer avec [votre municipalité ou votre MRC](#), votre [CLSC](#) ou la [SHQ](#).

Une demande aux 5 ans

Le programme permet seulement d'effectuer une demande tous les 5 ans. Vous pouvez cependant faire une autre demande si vous avez besoin de remplacer un équipement trop usé, si vous vivez un changement significatif de votre condition nécessitant une réadaptation du domicile avant que les 5 ans soient écoulés, ou bien si des circonstances particulières surviennent telles que le décès du principal aidant, un déménagement pour un nouvel emploi, des études à temps plein ou une éviction conforme à la loi.

Bien que le PAD représente une initiative louable pour soutenir les personnes handicapées, il est important de continuer à examiner de manière critique son fonctionnement et ses résultats pour garantir qu'il réponde véritablement aux besoins des personnes handicapées. ■

À L'ATTENTION DES LOCATAIRES

L'aide financière est versée directement au propriétaire du domicile pour la réalisation des travaux d'adaptation essentiels, fonctionnels et économiques.

Si la personne est locataire, elle doit préalablement obtenir l'accord formel de son propriétaire qui doit remplir une partie du formulaire dédiée à cet effet.

Suivez MÉMO sur les réseaux!



**Restez à jour sur tout
ce qui concerne MÉMO-Qc!**

Les actualités au sujet de l'organisation
et du handicap en général sur
nos pages Facebook et X (ex-Twitter).

[facebook.com/MEMOQuebec](https://www.facebook.com/MEMOQuebec)

@MEMOQuebec

Les vidéos que nous réalisons,
nos webconférences, les témoignages
de nos membres et autres
sur notre chaîne YouTube.

[youtube.com/@MEMOQuebec](https://www.youtube.com/@MEMOQuebec)

Nous publions plusieurs fois
par semaine!



Références

Gouvernement du Québec. (s.d.). Programme d'adaptation de domicile. Habitation Québec. URL: <https://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/programme-dadaptation-de-domicile>

Gouvernement du Québec. (septembre 2023). Programme d'adaptation de domicile – Guide d'application – Édition 2023.



Les parajokes de Laurie-Eve

Par Laurie-Eve Côté



Diplômée au baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire à l'Université de Montréal, Laurie-Eve Côté œuvre chez MÉMO-Qc en tant que conseillère principale en intégration depuis septembre 2020. Auparavant, elle a travaillé comme éducatrice dans différents CPE de la ville de Montréal. Devenue paraplégique à la suite d'un accident de glisse en 2015, cela ne l'a pas freinée dans son désir d'avoir un mode de vie actif. Natation, musculation, basket-ball en fauteuil roulant et bénévolat (entre autres pour le CIVA, dont elle fait partie du conseil d'administration), elle n'a pas chômé depuis. Elle a également pris part à des émissions de télévision pour parler de son handicap et de son vécu afin de briser les tabous reliés à la paraplégie. Dans son rôle de conseillère, elle est connue pour son dynamisme et valorise une approche basée sur le respect et l'écoute active.

Salutations très chers lecteurs du Paraquad! J'espère que vous vous portez bien! Certains sont peut-être allés à la recherche de ma chronique dans la dernière édition du Paraquad, en vain! Eh oui, toutes mes excuses, j'ai eu quelques ennuis de santé qui m'ont valu des opérations cet automne. Je n'étais donc pas en état de remettre ma chronique à temps. Mais, rassurez-vous, je suis maintenant belle et bien remise sur pieds (ou plutôt, sur roues!) Bonne lecture! 😊

* * *

À la suite de mes petits ennuis de santé récents, j'ai reçu un appel la semaine dernière de l'hôpital du Sacré-Cœur. On m'invite à venir passer des tests en médecine nucléaire pour mon cœur. C'est effectivement toujours rassurant de savoir comment se porte cet organe plutôt essentiel. Les tests se font sur deux jours, m'explique l'infirmière au téléphone:

- Le premier jour, on vous fait une injection, puis vous patientez deux heures avant de faire les tests. Ensuite, le lendemain, les tests se font sur un genre de tapis roulant.
- Tapis roulant? Vraiment? Je pense qu'on va avoir un problème...

J'explique à la gentille dame que je me déplace en fauteuil roulant. Un peu mal à l'aise, elle me rassure, c'est un genre de tapis roulant, mais en position couchée (on a plus les tapis roulants qu'on avait...).

- Ah, être couchée, c'est plus dans mes cordes, ça!

* * *

L'innocence des enfants me fait souvent rire! Ma sœur a deux enfants, Marek 8 ans et Danaé 5 ans. Ils ADORENT leur tatie sur roues. Étant donné qu'ils m'ont toujours connu ainsi, je dirais même qu'ils ne voient même pas que j'ai un handicap. Voici quelques situations pour soutenir cette croyance:

- Mon neveu m'a invité à sa fête d'amis. Seul petit hic, ils célébraient l'évènement chez ISaute. Pour ceux qui ne connaissent pas l'endroit, c'est un grand parc de trampolines intérieur...
- Lorsque je vais chez ma sœur pour une soirée de gardiennage, chaque fois que je leur demande à quoi on joue. Ils finissent toujours par proposer la cachette... Comment pourrais-je bien vous expliquer cela... Pas trop évident de se cacher en fauteuil roulant...
- Étant donné que je perds tout le temps lorsqu'on joue à la cachette, j'ai pris l'habitude de proposer de jouer à la chaise musicale à la place. La première fois, je les ai bien eus. Mais ils ont rapidement compris que je ne perdais jamais à ce jeu! 😊

